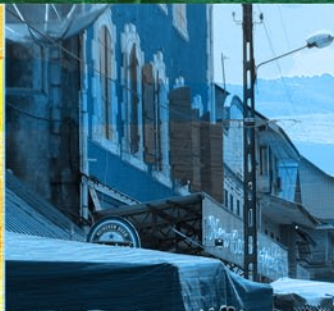




**notre  
diversité**

**notre  
richesse**

*Schéma Régional de  
Développement Economique*





notre diversité, notre richesse

# Schéma Régional de Développement Economique de la Région Guyane

Assemblée Plénière du 15 septembre 2006

[www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE



Schéma Régional de Développement Economique

# Sommaire

## Préambule

Le Mot du Président .....	6
Le Mot de la Vice-Présidente .....	8

## Introduction sur le SRDE

Un outil de pilotage stratégique .....	10
Une démarche de concertation exemplaire .....	10
Une communication et une animation choisies .....	13

## Chapitre 1

### Le diagnostic territorial et les potentialités

1.1 Les chiffres-clés .....	14
Une croissance démographique forte .....	14
Un territoire à taille critique .....	14
Une économie en devenir .....	15
1.2 Des fondamentaux territoriaux et humains prometteurs mais sous contraintes .....	16
Les fondamentaux prometteurs et les points forts .....	16
Les fondamentaux sous contraintes .....	17
Les points d'amélioration .....	20
1.3 Les composantes de l'offre territoriale : des points de rupture entre littoral et intérieur .....	21
Des communes du littoral concentrant activités et emplois .....	21
Des communes de l'intérieur souffrant d'une faiblesse de l'investissement privé .....	22
1.4 Le marché et les entreprises : une transition vers une économie auto-alimentée .....	23
Des atouts à valoriser .....	23
Des handicaps freinant le développement économique endogène à lever .....	27
1.5 Des croisements fertiles à encourager entre les filières .....	28
Le tourisme .....	29
L'agriculture, la pêche, le bois, les mines .....	29
Le spatial .....	30
1.6 Les grands projets et leur impact sur le territoire .....	31
Des investissements concentrés sur la mise à niveau .....	31
Une mise en valeur pour atteindre les standards internationaux .....	31
1.7 Un nécessaire besoin de coordination .....	34
Des stratégies communes à dégager .....	34
Une absence de chef de file identifié et reconnu en matière économique .....	34

## Chapitre 2

### Les enjeux et la stratégie

2.1 Donner un cap à 10 ans pour une nouvelle Guyane .....	36
Le contexte .....	36
Les fruits de la concertation .....	37
Les principaux défis à relever .....	38
2.2 La stratégie .....	40
Un positionnement à 3 niveaux .....	40

## Chapitre 3

### La mise en œuvre opérationnelle

3.1 Mise en place d'un comité de suivi .....	42
3.2 Lancement de 5 projets-phares .....	42
Projet 1 : <i>Création d'un Pôle Régional de Développement, de Valorisation et de Promotion des Ressources Naturelles</i> .....	44
Projet 2 : <i>Cayenne, Ville Capitale inscrite au patrimoine mondial avec un pôle commercial et touristique</i> .....	46
Projet 3 : <i>Création d'un Centre d'Affaires pour une ouverture à l'international</i> .....	48
Projet 4 : <i>Création d'un Parc éco-touristique « Terre d'Amazonie » requalifié en « Création d'une offre éco-touristique labellisée Terre d'Amazonie »</i> .....	50
Projet 5 : <i>Favoriser l'essaimage de l'activité spatiale dans le cadre d'un Partenariat avec le pôle de compétitivité aéronautique et spatial Aquitaine/Midi-Pyrénées Aérospatiale Valley</i> .....	52
3.3 Elaboration d'un programme de 30 actions .....	54
Définition de 3 domaines d'activités stratégiques (DAS) .....	54
Synoptique des actions par DAS.....	54
Description des actions et des objectifs.....	56

<b>Conclusion</b> .....	67
-------------------------	----

<b>Remerciements</b> .....	68
----------------------------	----

#### Annexes

Documents sources .....	70
Glossaire .....	71
Table des abréviations.....	74
Contacts .....	76



## Le mot du Président

Cayenne, octobre 2008

Appelée par la loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004 à coordonner sur son territoire les actions de développement économique, la Région Guyane en a fait le principe de son intervention en fédérant plusieurs partenaires dans l'élaboration et la mise en oeuvre de son Schéma Régional de Développement Economique. Le SRDE est donc une stratégie concertée pour le développement économique de la Guyane. Il vise bien évidemment à améliorer la performance de la politique de la Région, plus que jamais chef de file dans ce domaine, et à appliquer, sur la base d'une vision partagée, un nouveau modèle de développement à la Guyane.

Lancé le 23 novembre 2005, le SRDE a été adopté en Assemblée Plénière par les élus de la Collectivité le 15 septembre 2006, au terme d'une large concertation, qui a réuni tous les acteurs de la vie économique, et du travail renouvelé du Comité de pilotage. Ici, la méthode importe beaucoup pour le résultat. L'organisation d'un mode de participation de proximité a permis de démocratiser le processus. C'est ce qui confère au SRDE sa légitimité. Politiquement, il ne s'agit pas simplement du document de la Région, mais de toute la Guyane qui a fait le choix de s'engager dans une politique de développement structurelle, assortie aux caractéristiques et aux besoins de notre territoire.

La Région n'a pas vocation à agir seule. Elle a donc saisi l'opportunité que lui offre la loi pour fédérer l'ensemble des acteurs autour de l'objectif du développement économique et pour ériger un cadre destiné à rendre homogènes leurs interventions. Avec le SRDE, tout le monde est censé aller, désormais, dans le même sens en soumettant les velléités individuelles à la force de l'intérêt général. La Région ne cherche pas pour autant à administrer l'économie mais à lutter contre le risque d'anomie qui, pour des raisons historiques, la menace depuis des dizaines d'années.

La Collectivité a, dans cette logique, opté pour une stratégie de rupture par rapport à l'économie traditionnelle portée presque exclusivement par les emplois publics, le secteur des services non productifs et l'activité du Spatial. L'objectif recherché est à la fois de réorienter l'économie et d'accroître son niveau de spécialisation, d'encourager à la diversification, à l'entrepreneuriat et à l'innovation. En somme, de passer d'une économie faiblement ou non productive à une économie dynamique.

En dehors de sa structure particulière, le principal handicap de l'économie guyanaise est qu'elle n'a pas su, jusqu'à maintenant, faire émerger des secteurs ou des produits phares pour contrebalancer ses multiples faiblesses et se donner les moyens de raisonner en termes d'avantages comparatifs. Pour rectifier cette tendance, nous avons voulu que le SRDE soit non pas un simple schéma qui fixe le cadre de l'action économique mais l'instrument de mise en réseau de l'économie guyanaise, avec, autour de la Région, tous les acteurs qui interviennent dans la vie économique ; les entreprises et porteurs de projets bien sûr, les

organismes de régulation et d'animation économiques, les chercheurs, les universitaires et les étudiants qui travaillent sur les problèmes économiques contemporains, et qui ont un rôle important à jouer dans la production en Guyane d'une économie de la connaissance.

A la place d'une approche quasi résiduelle, la Région cherche à imposer une vision large, sociétale de l'économie pour en renforcer l'attractivité pour les Guyanais eux-mêmes, encore très enclins à converger vers le secteur public, et pour les investisseurs extérieurs qui souhaitent développer les potentialités qu'offre la Guyane, dans un contexte de développement durable et d'ouverture à l'international grâce notamment à notre grande proximité avec le Brésil ; porte ouverte sur le MERCOSUR.

Un premier document opérationnel intitulé « Synthèse Managériale » avait été établi et diffusé fin 2006 pour permettre à des partenaires- notamment les membres du comité de pilotage- d'entreprendre à titre expérimental un certain nombre de projets. Après 18 mois de travail sur le terrain, les premiers résultats confortent la Région dans ses choix et ses engagements. Aujourd'hui la Collectivité est en mesure de communiquer en direction de l'ensemble des partenaires parce qu'elle peut dire, au regard de l'action mesurée, qu'elle est sur le point d'imposer une nouvelle vision du développement économique qui s'appuie sur des programmes politiques et d'investissement mobilisateurs et prometteurs.

Référent en matière de coordination des actions économiques, la Région entend sensibiliser, fédérer, mobiliser l'ensemble des acteurs économiques locaux dans la promotion d'un territoire attractif qui fait valoir une nouvelle intelligence économique dans son rapport à la création de richesses et d'emplois, à la valorisation des ressources naturelles, à l'émergence des initiatives et de la créativité.

Parce que notre diversité est notre richesse, c'est tous ensemble que nous construirons la Guyane économique de demain.

*Antoine Karam,  
Président de la Région Guyane*

# Le mot de la Vice-Présidente en charge du SRDE

En décidant de réaliser le Schéma régional de développement économique (SRDE), les élus du Conseil régional de Guyane ont fait le choix, à travers la définition d'actions et d'outils opérationnels partagés, de donner de la visibilité dans la gouvernance du développement économique et la valorisation des atouts du territoire.

Nous avons opté pour une démarche participative dans l'élaboration de ce document, l'action de la collectivité régionale ayant consisté à catalyser les préconisations de l'ensemble des partenaires et forces vives à l'échelle territoriale. Chacun a apporté sa vision, son opinion et son expertise à la définition de l'ensemble des projets.

Ainsi, il constitue le document de référence en matière de développement économique pour la Région, mais est, également et surtout, un outil qui vise à rendre cohérentes et complémentaires entre elles, les initiatives et interventions des acteurs du territoire, en vue d'encourager les synergies communes dans un souci d'efficacité.

Afin de répondre aux enjeux qui s'imposent à notre région, nous nous sommes engagés à trois niveaux stratégiques :

- Nous appuyer sur notre diversité culturelle et naturelle.
- Viser à être une des régions ultrapériphériques d'Europe les plus attractives.
- Faire des filières majeures que sont le tourisme, les bio-ressources et le spatial des moteurs de notre développement économique.

Pour cela, et au-delà des 30 actions inscrites dans le SRDE, 5 projets phares de par leur portée doivent retenir notre attention, car ils apportent des réponses concrètes à de grandes problématiques de développement et d'aménagement du territoire :

- Créer un centre régional de développement, de valorisation et de promotion des ressources naturelles.
- Faire de Cayenne une ville capitale inscrite au patrimoine mondial, avec un pôle commercial et touristique.
- Créer un centre d'affaires labellisé World Trade Center.
- Créer un réseau de Lodges et de prestations éco-touristiques labellisés « Terre d'Amazonie ».
- Mettre en place un partenariat avec le pôle de compétitivité aéronautique/spatial « Aerospace Valley ».

Il s'agit de structurer et mieux accompagner la valorisation de nos ressources naturelles, de redynamiser notre ville capitale en faisant revivre le cœur historique, de favoriser l'ouverture à l'international de nos entreprises, développer des produits touristiques visibles de l'extérieur, et d'accroître la participation du secteur spatial à l'émergence de nouvelles activités économiques.

Mais au-delà des ces objectifs, la mise en œuvre du SRDE doit conduire à :

- Une meilleure attractivité de la région, au regard des atouts naturels et particuliers que nous avons et qui nous offrent de véritables opportunités économiques.
- Promouvoir un développement équilibré du territoire, à travers notamment la coopération régionale, le soutien aux secteurs prioritaires et la création de nouveaux pôles économiques.
- Et enfin, prévenir les risques d'atteinte à l'équilibre économique de la Guyane, en veillant au travers d'un aménagement harmonieux, à créer des infrastructures ou des outils structurants.

Il nous appartient maintenant de capitaliser ce rassemblement pour concrétiser ces projets. La réussite de ce schéma dépendra de notre engagement individuel et collectif au travers, d'une part du comité de suivi mis en place pour accompagner et évaluer la mise en œuvre effective des actions, et d'autre part de la volonté que nous aurons tous à réaliser les actions en se souciant des synergies à opérer.

Cela augure d'une nouvelle approche à laquelle nous devons nous attacher pour la gouvernance du développement économique et plus spécifiquement des projets que nous menons dans l'intérêt de la Guyane.

*Chantal Berthelot,  
1<sup>ère</sup> Vice Présidente de la Région Guyane*

# Introduction

## Un outil de pilotage stratégique

Dans le cadre de la Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le SRDE, adopté en assemblée plénière le 15 septembre 2006, est l'outil de pilotage stratégique de la Région Guyane pour le développement de son économie en direction de l'emploi et des ressources.

De par la volonté politique, il vise à promouvoir un développement économique équilibré de la région, à développer l'attractivité de son territoire et à prévenir les risques d'atteinte à l'équilibre économique de tout ou partie de la région.

La Région Guyane s'est engagée dans la démarche et le dispositif en tenant compte du contexte local, des spécificités propres à un territoire ultra-périphérique, où les contraintes sont fortes, les opportunités à saisir, les enjeux à partager, dans un contexte de développement durable, d'équité et de solidarité.

Le SRDE de Guyane s'inscrit dans une vision régionale plus large et une démarche plus globale que ne l'évoque la loi. Il s'inscrit dans une perspective à moyen voire long terme, d'au moins 10 ans, pour contribuer à sortir le territoire de ses difficultés, augmenter le niveau de vie de ses habitants, développer une plus grande autonomie, favoriser l'attractivité de la Guyane. C'est lui qui va favoriser la cohérence des initiatives de développement économique des nombreux acteurs régionaux, encourager les synergies, donner un sens commun à des efforts disséminés, et par conséquent moins efficaces, et ce, dans un cadre défini, orchestré par un pilotage maîtrisé.

De plus, le SRDE de Guyane, s'articule étroitement avec les autres travaux prospectifs menés par la Région (Schéma d'Aménagement Régional, Plan Régional de Développement des Formations, Schéma Régional des Transports, Stratégie de la Recherche, Schéma Régional du Tourisme, Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux) dans une logique de développement économique, social et durable.

Il se positionne en support des différents programmes européens et nationaux (programmes opérationnels, contrats de projet), et de certains programmes ou contextes internationaux (Accords de Partenariat Economique...).

Le développement économique nécessite de prendre en compte des thématiques qui lui sont liées, comme la formation, le foncier, le logement, l'énergie, les infrastructures de transport, le développement durable, le contexte interrégional...

## Une démarche de concertation exemplaire

La Région Guyane affirme son rôle de coordonnateur et d'animateur, dans la concertation et l'adhésion. La Région a tout d'abord fait établir un diagnostic sur les bases d'un repérage des forces et faiblesses, des menaces et des opportunités de la Guyane. Elle a ensuite précisé, en concertation avec un comité de pilotage, les orientations stratégiques qu'elle souhaitait impulser et a défini la mise en œuvre opérationnelle. Elle a ainsi décliné sa vision, établi ses objectifs, affirmé ses priorités de manière claire et concrète.

Elle s'est engagée dès novembre 2006 dans son rôle de coordonnateur en lançant un certain nombre d'actions au profit de tous les acteurs, en s'appuyant sur les partenaires économiques majeurs et sur le comité de pilotage.

Le SRDE fait ainsi état d'un diagnostic partagé par tous. Il développe une stratégie de développement adaptée aux différents espaces de la Guyane ; il affiche la forte volonté de la Région d'aller vers une culture plus opérationnelle du développement

économique notamment par le mode projet, l'efficacité de l'action collective et le maillage d'acteurs. Il vise une exigence de résultats.

Tous les acteurs de la vie économique qui ont participé à l'élaboration de ce schéma régional de développement pour la Guyane s'accordent à dire que la démarche participative a été exemplaire. Elle a, de par la méthode de concertation retenue (réunions, rencontres, ateliers de travail) et d'une organisation structurée sur l'ensemble du territoire, permis de commencer à fédérer les acteurs, les énergies et les actions. Elle a permis d'assurer une large adhésion pour un projet construit en commun.

## La méthode

Novembre 2005

### Constitution d'un comité de pilotage

Choix du consultant et 1<sup>ère</sup> phase de diagnostic

44 entretiens

Rencontre de plus de 70 acteurs publics et privés guyanais

Analyses comparatives avec 3 autres territoires

Synthèse des documents et sources sur la région

Mars 2006

3 ateliers de travail

>> élaboration des axes stratégiques de développement économique

Avril 2006

4 ateliers territoriaux

>> animation de la concertation dans les principaux bassins

Juin 2006

3 ateliers actions

>> élaboration des projets phares et actions et conditions de mise en œuvre

## Une démarche concertée réalisée en 3 phases

**La phase 1** (novembre 2005 à janvier 2006) repose sur le Diagnostic et la Concertation – elle correspond au lancement de la mission et à la constitution du comité de pilotage. Elle a permis l'établissement du diagnostic et la synthèse de toutes les études réalisées. Elle a aussi permis l'analyse du jeu des acteurs et l'évaluation des aides et dispositifs existants à partir d'une base documentaire conséquente. Cette phase a conduit à identifier les enjeux et les forces et faiblesses de la région pour en faire une présentation en restitution publique à Cayenne.

**La phase 2** (janvier à février 2006) a permis de déterminer les orientations stratégiques favorisant la cohésion sociale. Elle a permis la préparation, l'organisation et l'animation des groupes de travail. Elle a enfin donné lieu à la synthèse des axes de développement stratégique dans un rapport d'étape.

**La phase 3** correspond à l'élaboration du programme d'actions. Elle a conduit à la formalisation des enjeux et des orientations stratégiques sous la forme de fiches d'actions. Elle a permis de s'orienter vers une mise en œuvre sur le mode projet et la mise en place d'un planning d'actions (moyens, délais, ressources). Cette démarche a été présentée au comité de pilotage et a donné suite à la rédaction du projet de SRDE.

## Le comité de pilotage

Il a été initié en novembre 2005 autour d'une vingtaine de membres, représentants des secteurs public et privé du territoire.

Le rôle du comité de pilotage a été de valider le choix du consultant chargé d'établir le diagnostic territorial, de partager le diagnostic établi et de le conforter. Il a permis de définir, dans la concertation, les orientations stratégiques en matière de développement économique pour le devenir de la Guyane. Ce comité de pilotage a favorisé ainsi la création de 3 ateliers de travail, de 4 ateliers territoriaux et de 3 ateliers actions.

### 3 ateliers de travail

Ces ateliers de travail, animés par des membres du comité de pilotage ont réuni des acteurs de la vie économique et de la société civile, venus partager le diagnostic et contribuer à la définition de grandes orientations. Ces ateliers de travail ont permis de dégager les grandes lignes de force d'une stratégie régionale par la détermination d'axes stratégiques, dénommés Domaines d'Activités Stratégiques (DAS).

### 4 ateliers territoriaux

Ces rencontres décentralisées ont favorisé la concertation dans les principaux bassins, en relation avec les autorités locales de la CCEG (Communauté de Communes de l'Est Guyanais), du Territoire dit «des Savanes», de la CCOG (Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais), de la CCCL (Communauté de Communes du Centre-Littoral). Elles se sont déroulées dans les localités de Saint-Georges, Awala, Sinnamary, Macouria et ont permis l'identification de 104 actions et la rédaction de fiches-actions.

Ces ateliers, largement ouverts aux « forces vives » de la région (entrepreneurs, organisations professionnelles, chercheurs...), ont permis de porter le débat jusqu'à des territoires souvent «esseulés» face à la problématique de développement économique. Leurs résultats ont fortement enrichi la concertation s'articulant autour de 3 axes majeurs pour la Région :

- prévention des risques et notamment : gestion des ressources naturelles, désenclavement, compétitivité des entreprises, équilibre territorial, formation ;
- développement équilibré et notamment : accessibilité, réaménagement des centres-villes, mise en place d'équipements structurants, rééquilibrage des pôles d'activité et d'emploi, économie informelle ;
- attractivité des territoires et notamment : ouverture à l'international, organisation et structuration de l'offre territoriale, développement du Pôle Universitaire Guyanais (PUG), emploi et formation, animation et développement endogène...

### 3 ateliers actions

Le programme d'actions s'est construit à partir des contributions, propositions et avis recueillis lors des étapes précédentes. Un travail de fond conduit par les membres du comité de pilotage (sélection, classification, regroupement d'actions, notation) a permis de retenir 30 actions prioritaires dans le cadre de 3 ateliers « actions ».

# Une communication et une animation choisies

La Région Guyane souhaite favoriser la diffusion de ce document (et de ses déclinaisons) sur l'ensemble du territoire, afin que les différentes composantes de la société Guyanaise, à savoir la population, les institutions politiques et économiques, les entreprises, les organismes de recherche, d'enseignement et de formation, les syndicats professionnels ... s'approprient le SRDE, en soient les acteurs et les relais efficaces. Le SRDE et les différentes actions de communication et d'animation qui en découlent doivent favoriser la création de projets et motiver les porteurs de projet.

La Région Guyane a d'ailleurs choisi, pour plus d'impact, d'identifier le SRDE par un logo et une charte graphique en propre, en cohérence avec l'environnement graphique régional. Elle a développé une signature basée sur « la diversité comme richesse », devenue pour mieux fédérer « notre diversité, notre richesse ».

Par ailleurs, la Région Guyane a décidé de « faire vivre » le SRDE, de s'assurer de son opérationnalité immédiate, de coordonner les actions, de valoriser l'information, de capitaliser sur les expériences. Le comité de suivi, initialement « comité de pilotage », joue ce rôle sous la houlette technique et le pilotage de la Région.

Un programme d'actions de vulgarisation et de communication, dans le temps, complète le dispositif mis en place afin que le SRDE soit compris et partagé par tous. La Région, dans son rôle de coordonnateur et d'animateur, est attachée à fédérer tous les acteurs du développement économique.

Le développement économique était jusqu'à présent pensé et conduit à l'échelle communale sans vraiment profiter à l'intercommunalité et aux espaces plus larges, sans véritable solidarité (notamment financière) entre les communes. La mise en œuvre des projets était souvent ralentie par un jeu d'acteurs complexe et un travail « en silo » qui entraînaient des déperditions de ressources et d'énergie. Les projets transversaux étaient rares.

Désormais, le SRDE donne le cadre aux orientations et actions prioritaires sur la base d'une réflexion concertée et partagée. Cette réflexion a donné naissance à 5 projets transversaux d'envergure, qui vont donner de la lisibilité à la Guyane, et à 30 actions prioritaires qui vont étayer les conditions de la réussite. Chaque Guyanais, chaque Guyanaise, chaque acteur économique potentiel doit se retrouver à travers ces projets. Différents outils d'évaluation permettront de suivre les réalisations et d'apprécier leur efficacité en temps réel et dans la durée.

# Chapitre 1

## le diagnostic territorial

Le diagnostic (visible dans son intégralité sur [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE), a permis de « faire une photographie » du territoire à fin 2006, d'identifier les forces et les faiblesses, de repérer les opportunités et de mesurer les risques à ne pas maîtriser et à ne pas orienter le développement de la Guyane.

### 1.1 Les chiffres clés de la Guyane

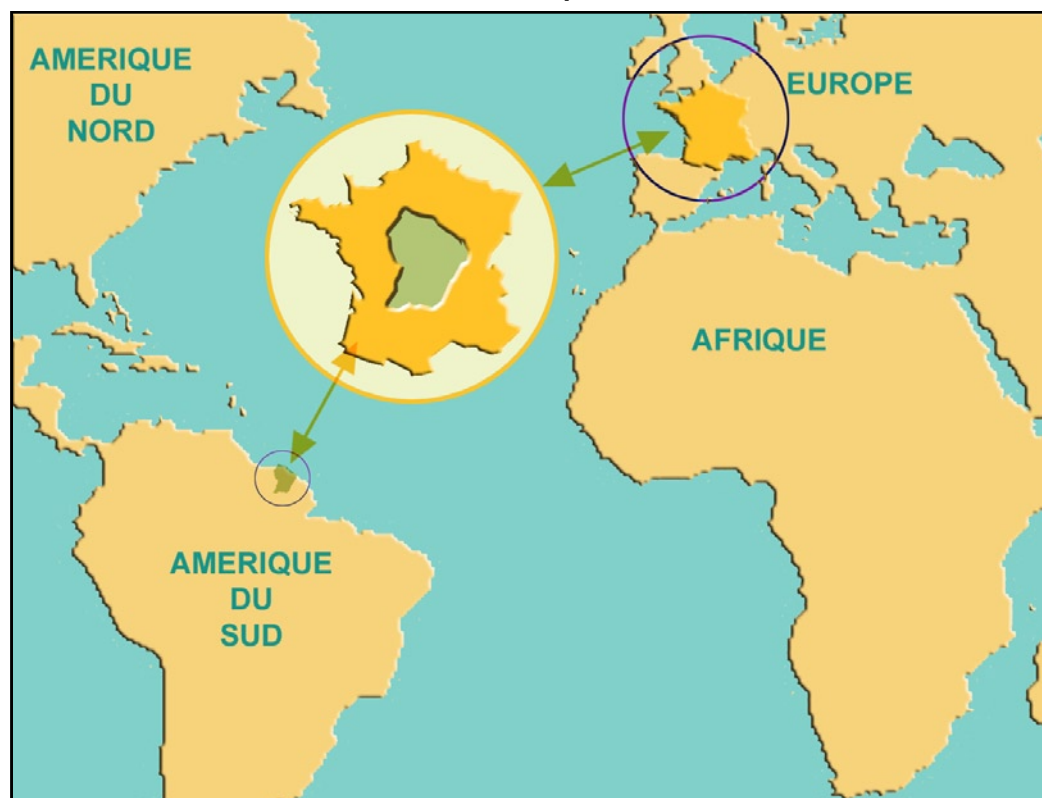
#### Une croissance démographique forte

- 209 000 habitants\* estimés au 1er janvier 2007 (versus 115 000 en 1990).
- Taux de croissance 3,78 % entre 1999 et 2006 (versus 0,66 % au niveau national).
- Taux de natalité 3,8 % (le plus élevé d'Amérique latine et d'Europe).
- 45 % de la population de moins de 20 ans en 2005 versus 25 % au niveau national.

#### Un territoire à taille critique

- 83 534 km<sup>2</sup> (le plus grand des DOM, 1/6ème de la Métropole, aussi grand que le Portugal).
- 58 % de la population concentrés sur 6 % du territoire.
- 90 % du territoire couvert par la forêt primaire (96 % sous couvert végétal).
- 2 habitants au km<sup>2</sup> (environ 90 % de la population concentrée sur le littoral et le long des fleuves).

#### La Guyane - Situation dans le Monde



Source : ARUAG 2005

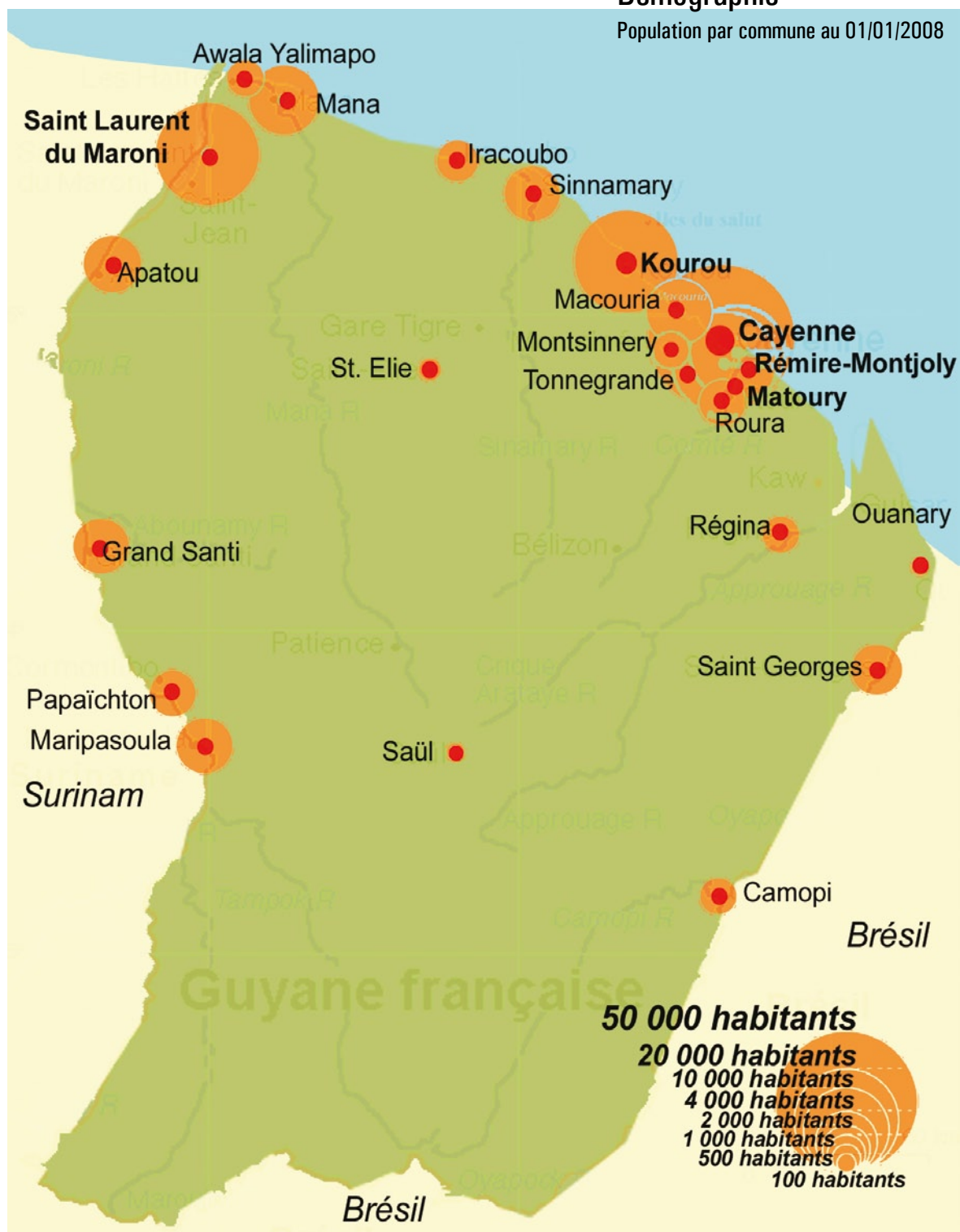
\* Source INSEE 2006/2007

## Une économie en devenir

- 63 288 actifs dont plus de 29 % au chômage versus 8,8 % en France Métropolitaine.
- PIB de 13 886 € par habitant (moitié de celui de la Métropole, en dernière place parmi les DOM).
- 8 900 entreprises actives dont 2 250 sont des entreprises de commerce .
- Taux de création de 15,3 (> au taux de création national de 12,4) - souvent de petites structures à faible valeur ajoutée.
- Les ¾ des entreprises n'ont pas de salariés (90 % pour les TPE).
- Seulement 41 entreprises emploient plus de 50 salariés, dont 12 en ont plus de 100.

### Démographie

Population par commune au 01/01/2008



Source : INSEE 1999

## 1.2 Des fondamentaux humains et territoriaux prometteurs mais sous contraintes

La Guyane dispose de nombreux atouts que le diagnostic partagé a permis de repérer, des atouts qu'elle doit développer et valoriser. Ce diagnostic a également mis en avant les points faibles qui, pour la plupart, font déjà l'objet d'une prise en compte dans différents programmes.

### Les fondamentaux prometteurs et les points forts

#### Des ressources naturelles importantes

La Guyane bénéficie de richesses naturelles et d'un climat à fort potentiel - biomasse, forêt, ressources halieutiques, ressources minérales - dont la valorisation constitue un véritable enjeu pour son devenir.

#### Une position géo-stratégique exceptionnelle

La Guyane se trouve par ailleurs au confluent de plusieurs marchés. Sa situation constitue une « porte » sur l'Amérique du Sud en tant qu'unique territoire de l'Union Européenne sur le continent sud-américain et un carrefour entre l'Amérique du Sud, les Caraïbes et l'Europe. Son positionnement sur l'Equateur est, en outre, propice au développement du spatial et sa façade maritime importante est, elle, propice aux échanges.

#### Un territoire au confluent de 2 marchés stratégiques

Amérique du Nord et Amérique du Sud



Source : CR Guyane - EY - mars 2006

#### Un marché intérieur favorisé grâce à une population en forte croissance

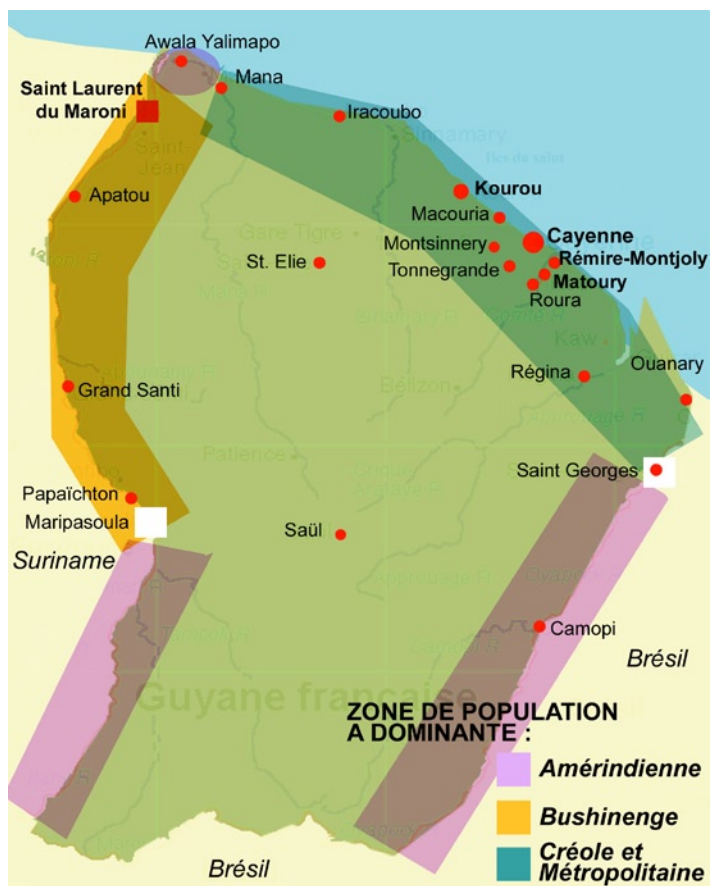
Sa population jeune et en forte croissance peut à l'avenir tirer le développement économique vers le haut et favoriser l'élargissement du marché intérieur. A moyen terme, la croissance démographique peut permettre d'assurer la rentabilité des secteurs d'activité dépendant du marché local - agroalimentaire, artisanat, transformation des matières premières, restauration, BTP - et donner au territoire la capacité de générer une croissance endogène. Des prévisions de l'Insee situent la Guyane à plus de 300 000 habitants en 2020.

#### Une diversité culturelle riche

La Guyane dispose d'une véritable mosaïque humaine et culturelle, constituée par différentes populations, que sont : les Amérindiens, les Bushinengé, les Créoles, les Européens, les populations issues de l'immigration récente - Surinamais, Brésiliens, Haïtiens, Chinois, Hmongs, Libanais... .

La diversité ethnique et culturelle, dans un esprit de « melting pot », ainsi que les différentes langues parlées sur le territoire, constituent une réelle richesse en terme d'ouverture, d'adaptabilité, d'histoire et de valeurs.

## Répartition des populations



Source : CRIES

Cette diversité est un phénomène à prendre en compte au regard du risque d'explosion sociale ; aussi est-il important d'intégrer les problématiques ethniques, culturelles et sociales, du fait de la multitude de populations présentes sur le territoire.

## Les fondamentaux sous contraintes

La Guyane recense un certain nombre de handicaps qui freinent son développement ; et même si différents programmes et mesures visant à éliminer ou à réduire ces handicaps sont mis en œuvre, ils n'en demeurent pas moins une préoccupation pesant dans les orientations stratégiques.

### Un désenclavement à poursuivre

Cette région grande comme le Portugal souffre de sa situation ultra-périphérique, et se retrouve, en comparaison des autres régions françaises, enclavée, au sein d'un territoire vaste, certes, mais peu ou inégalement peuplé par manque d'équipements structurants et d'aménagements.

En effet, tout d'abord, le territoire présente un déficit de transport aérien, en raison notamment du monopole d'Air France sur la ligne Métropole-Cayenne qui entraîne des tarifs élevés et constitue actuellement un frein au développement du tourisme et de l'économie en général. De plus, l'aéroport de Cayenne, sous utilisé, ne joue pas son rôle de plateforme Amérique du Sud/Amérique du Nord.

Ensuite, le port principal de Dégrad des Cannes, situé sur l'Atlantique, est l'un des plus chers d'Europe, en raison d'un accès difficile (des fonds marins peu profonds), de coûts de transports maritimes très élevés et d'une absence de cabotage.

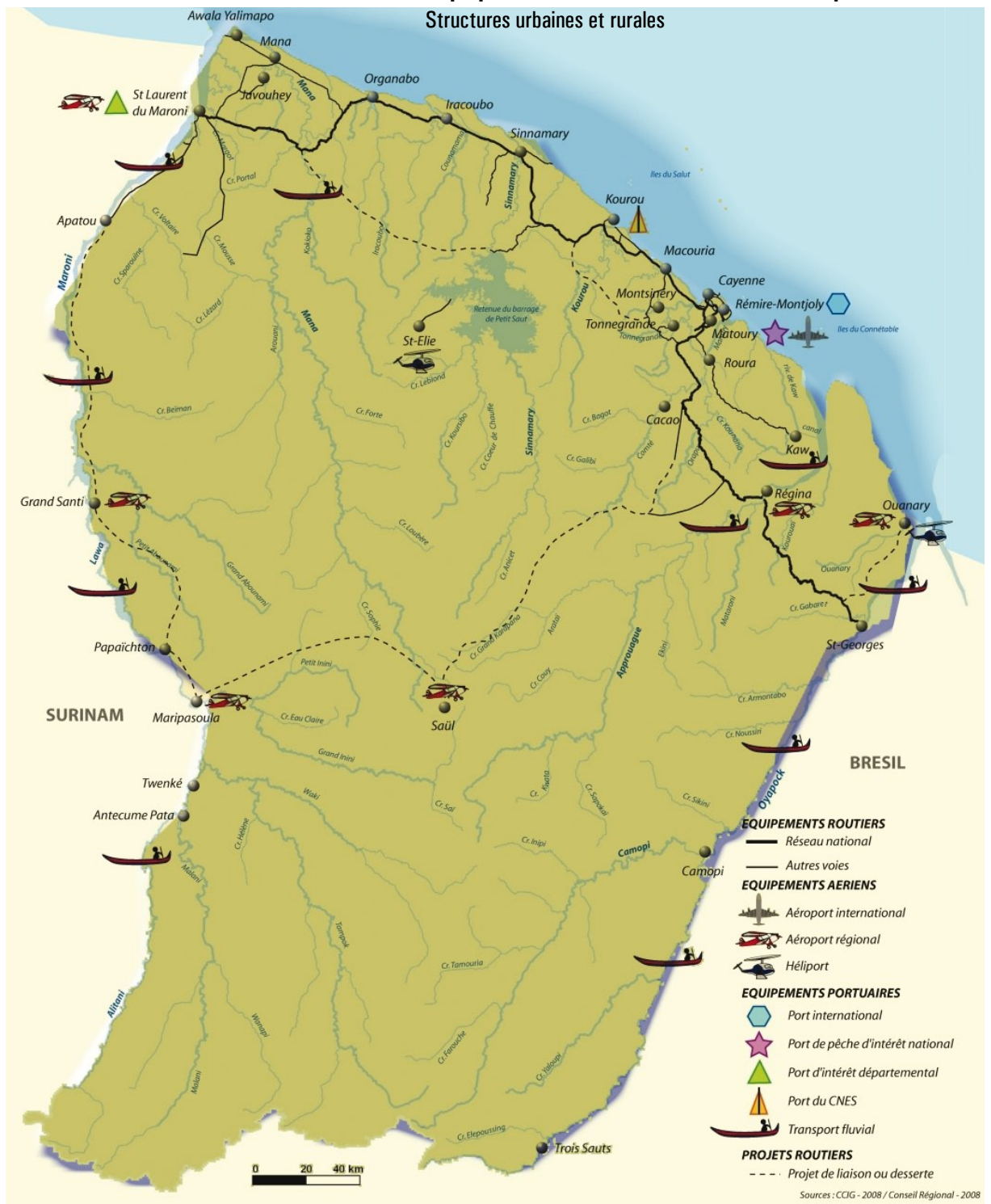
D'une façon générale, les tarifs prohibitifs limitent le développement et l'efficacité des ports et le réseau fluvial est peu adapté à un véritable transport de marchandises. Le développement du fret maritime sera associé, avant tout, au développement de l'export.

Enfin, les infrastructures routières, majoritairement concentrées sur le littoral, entraînent des déséquilibres territoriaux, qui touchent les secteurs tant économiques que sociaux. Ainsi, 8 communes de l'intérieur ne sont pas encore desservies par le réseau routier.

Des efforts de mise à niveau des infrastructures routières ont été réalisés, mais l'intérieur connaît encore des difficultés de liaisons. Le réseau reste sous-dimensionné dans une perspective de déploiement des trafics, notamment transamazoniens et sur l'agglomération de Cayenne.

Par ailleurs, la Guyane se voit concurrencée par ses voisins immédiats, le Surinam et le Brésil, en raison notamment de coûts salariaux plus attractifs.

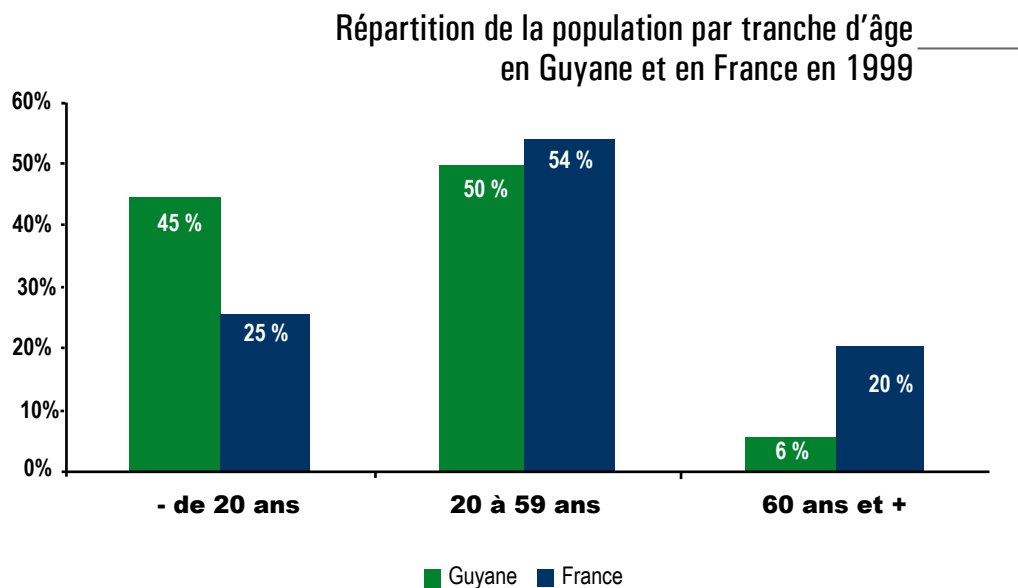
## Equipements routiers, aériens et portuaires





## Un accompagnement de la croissance démographique et de la diversité à renforcer

La forte croissance démographique, ainsi que les flux migratoires difficiles à contrôler, nécessitent un accompagnement qui est aujourd'hui insuffisant. Ce manque de visibilité occasionne des retards sur les équipements sanitaires, sociaux, scolaires et les logements dont les effets sur le développement économique se ressentent indéniablement.



La richesse culturelle du territoire reste encore largement à exploiter. La non-prise en compte des problématiques qui lui sont liées pourrait pénaliser cet atout.

Les activités clandestines et l'immigration difficilement contrôlées ont fait naître un phénomène d'insécurité, qui nuit à l'attractivité du territoire et favorise le déficit d'image que subit la Guyane depuis de nombreuses décennies.

## Les points d'amélioration

C'est dans ce contexte que la Région Guyane, consciente des enjeux auxquels elle est confrontée et des menaces qui en découlent, a pris le parti de lancer un certain nombre de programmes et autres initiatives fortes sur le territoire.

Tout d'abord, elle s'est engagée, seule, dans la réalisation de la liaison Saint-Laurent du Maroni/Apatou, dont la livraison partielle est prévue dès 2008 (avec un budget initial de 48ME), intégrant par la même occasion la nécessité de développer une complémentarité entre les réseaux routiers, fluviaux et aériens, dans la révision en cours du Schéma d'Aménagement Régional (SAR).

Pour pallier les difficultés d'accès au foncier, un certain nombre d'opérateurs, tels que l'EPAG ou les Communes, contribuent ou développent des projets économiques et sociaux, leur permettant ainsi de constituer des réserves foncières. La Région intervient en appui financier de bon nombre de ces opérations, tant publiques que privées.

Son positionnement stratégique en faveur de la recherche, de la formation et de l'innovation, au travers du SRDE et de ses autres schémas, a pour objectif de créer les conditions pour l'émergence d'activités innovantes, le développement de produits à forte valeur ajoutée, la mise en place de formations qualifiantes et la création d'emplois qualifiés de niveau supérieur, conduisant ainsi à la montée en puissance du territoire.

En effet, l'ouverture de classes supplémentaires et la création de nouveaux équipements (3 lycées en 2 ans), ainsi que la construction du Pôle Universitaire Guyanais, complétés par les actions prévues dans le Plan Régional de Développement des Formations, devraient permettre progressivement de répondre aux besoins urgents et à une demande plus large. Toutefois, le contrôle aux frontières sera renforcé, dans le cadre de mesures nationales et de coopération avec le Brésil et le Surinam, car les effectifs sont souvent gonflés par l'afflux de population étrangère à scolariser.

Ainsi, les programmes en cours vont permettre de stabiliser la demande de formation initiale et professionnelle, afin d'anticiper une offre adaptée et de qualité.

### Un besoin croissant en équipements scolaires

		2003-2004	2004-2005	2005-2006
<b>Effectifs scolarisés</b>	1er degré	35 705	36 547	37 501
	2nd degré	23 406	24 543	26 337
	<b>Académie</b>	<b>59 111</b>	<b>61 090</b>	<b>63 838</b>
<b>Etablissements</b>	1er degré	140	146	147
	2nd degré	38	40	40
	<b>Académie</b>	<b>178</b>	<b>186</b>	<b>187</b>

Source : Rectorat de Guyane

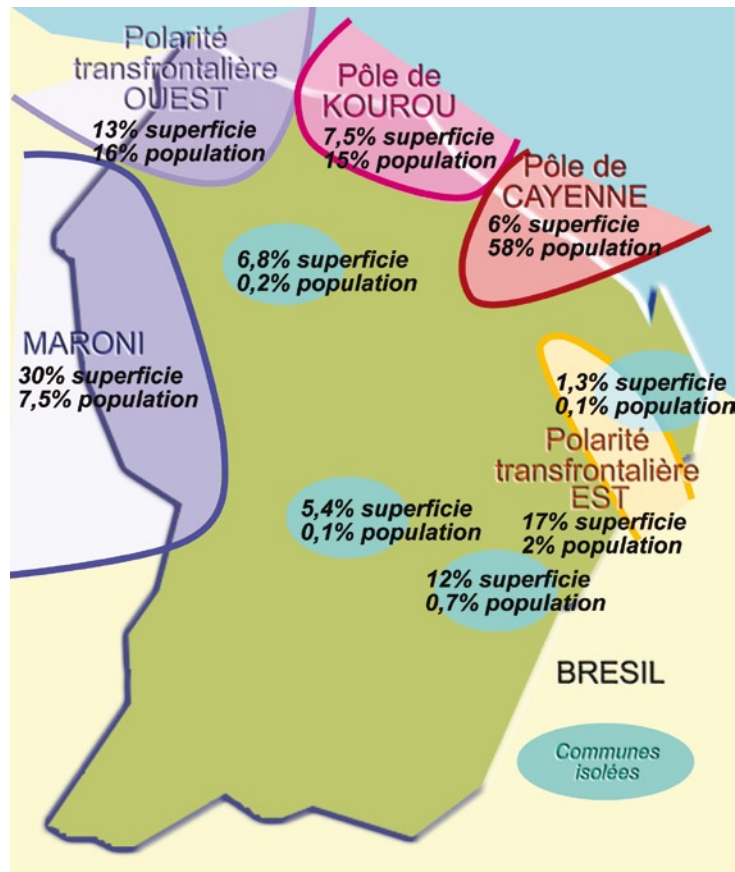
## 1.3 Les composantes de l'offre territoriale : des points de rupture entre développement littoral et intérieur

### Des communes du littoral concentrant activités et emplois

Les communes du littoral concentrent activités et emplois, services à la population et aux entreprises. Elles bénéficient d'une taille de marché critique et d'une zone de chalandise attractive pour les entreprises. Ces communes sont bien desservies en voies de communication. Le pôle de Cayenne concentre plus de la moitié des entreprises et 60% de la population guyanaise. Le pôle de Kourou, second du territoire, compte 4 fois moins de population que celui de Cayenne. Il bénéficie de la proximité du centre spatial.

Cependant, les équipements et aménagements des communes du littoral commencent à être saturés au regard de leurs potentialités initiales. Les tensions sociales s'accroissent, et sont renforcées par un afflux de populations défavorisées, entrées illégalement sur le territoire, à la recherche d'emploi. Il existe par ailleurs un manque de solidarité vis-à-vis des communes périphériques ainsi que l'apparition de déséquilibres selon les vocations économique, résidentielle ou touristique.

## Une occupation de l'espace déséquilibrée



Source : CR Guyane - EY - mars 2006

## Des communes de l'intérieur souffrant d'une faiblesse de l'investissement privé

Des communes de l'intérieur connaissent un dynamisme démographique certain et jouissent de disponibilités foncières fortes ainsi que d'opportunités liées à l'activité transfrontalière et aux richesses naturelles à exploiter, qu'il faut toutefois faire basculer de l'informel au formel.

Cependant, certains territoires, enclavés ou le long des fleuves, connaissent une situation difficile, leur développement dépendant de la solidarité régionale. C'est le cas de Camopi, Ouanary, Saint-Elie et Saül qui sont des localités enclavées et particulièrement difficiles d'accès.

Pour ces communes isolées, ainsi que pour celles qui bordent le fleuve Maroni, un plan Maroni/Oyapock a été inscrit dans le Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 et mis en oeuvre. Mais les difficultés et surcoûts liés à l'enclavement persistent. Aussi les regroupements intercommunaux tendent de plus en plus à intégrer dans leur périmètre les communes isolées et celles du Maroni.

Leur accessibilité contrainte ainsi qu'une zone de chalandise limitée et segmentée freinent l'installation d'activités économiques. L'absence d'investissements privés, la dépendance à l'égard de la commande et des interventions publiques et le manque de moyens des collectivités locales sont autant de handicaps pour ces communes, qui souffrent en outre de surcoûts et de problèmes de sécurité.

2 enjeux se posent donc :

- > la faisabilité d'un rééquilibrage entre le littoral et l'intérieur - soit « la reconquête de l'intérieur », à développer dans le cadre d'une forte politique volontariste -

> la mise en œuvre de véritables solidarités territoriales dans le cadre des intercommunalités existantes, dont les périmètres devraient en principe permettre cette diffusion entre littoral et intérieur.

L'occupation humaine déséquilibrée sur le territoire est le fruit de l'histoire et de l'aménagement du territoire. Cela exige, pour éviter d'entraîner des disparités auto-cumulatives, des réponses en termes d'équipements et de services, des initiatives pour créer des échanges entre les pôles et vis-à-vis des zones frontalières, des débouchés en termes d'emplois.

## 1.4 Le marché et les entreprises : une transition difficile vers une économie auto-alimentée

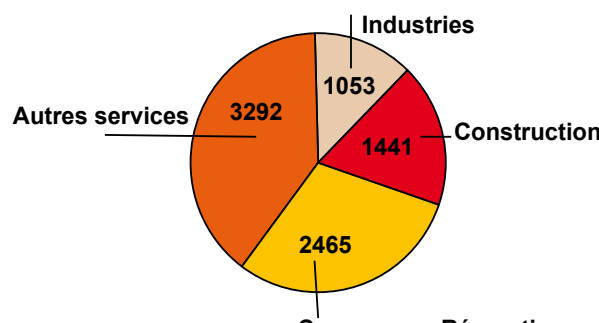
La dynamique économique de la Guyane repose sur le développement du marché intérieur et l'accès aux marchés extérieurs, l'entrepreneuriat et le dynamisme des entreprises et des porteurs de projet. Ces derniers doivent cerner les potentialités et saisir les opportunités pour permettre à la Guyane d'être plus autonome et de surmonter les handicaps.

### Des atouts à valoriser...

L'économie guyanaise a des atouts sur lesquels s'appuyer et des potentialités à valoriser.

La mise en place de nouveaux moteurs de développement constitue aujourd'hui la condition pour générer une croissance économique endogène capable d'absorber la croissance démographique : ainsi la reconquête du marché intérieur par les industries agroalimentaires, la croissance du secteur des services aux entreprises ou encore un développement maîtrisé du secteur primaire, avec des productions respectueuses de l'environnement et capables de faire face aux aléas des marchés internationaux des matières premières.

### Répartition des entreprises par secteur d'activité en 2004



Source : INSEE

### Les filières en développement

Les filières en développement, et bientôt filières d'excellence, sont : le tourisme - l'agriculture, le bois, la pêche, les mines en tant que bioressources – et le spatial.

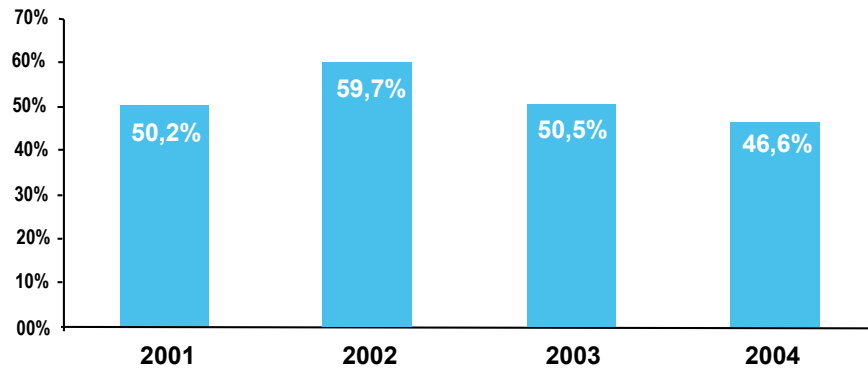
Le tourisme repose sur 3 axes majeurs et des produits touristiques diversifiés :

- > Le tourisme technologique autour des activités spatiales (attractions phares CSG, lancements d'Ariane, musée du CNES...)

- > Le tourisme culturel (Iles du Salut, Zoo de Guyane, Camp de la Transportation)
- > L'éco-tourisme et le tourisme d'aventure qui se développent progressivement (forêt, rivières, flore et faune) et mettent en valeur la biodiversité du territoire

En effet, son potentiel touristique, même s'il reste encore à révéler, constitue une filière à organiser et à développer dont les retombées peuvent être significatives pour le territoire.

### Evolution de la fréquentation hôtelière (taux d'occupation)

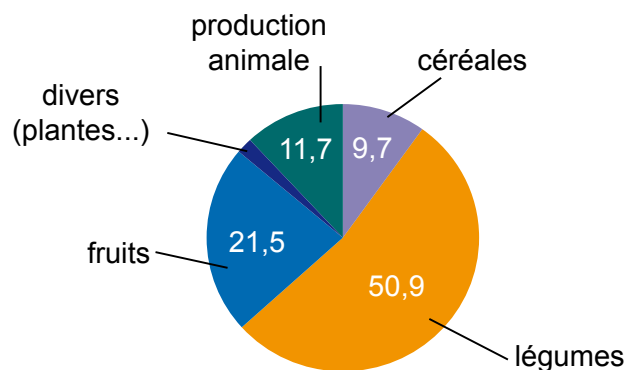


Source : IEDOM

En ce qui concerne les filières traditionnelles exploitant les ressources naturelles, elles connaissent des développements différenciés et doivent être confortées, structurées et valorisées (agriculture, pêche, bois, mines).

Les filières agricoles sont en développement avec une production dominée par les fruits et légumes. L'élevage constitue une activité à potentiel soumise toutefois à la concurrence métropolitaine. La riziculture dispose de potentialités fortes de croissance, pouvant être soutenues par l'amélioration des infrastructures et des équipements portuaires.

### Valorisation de la production agricole en 2003 (M€)

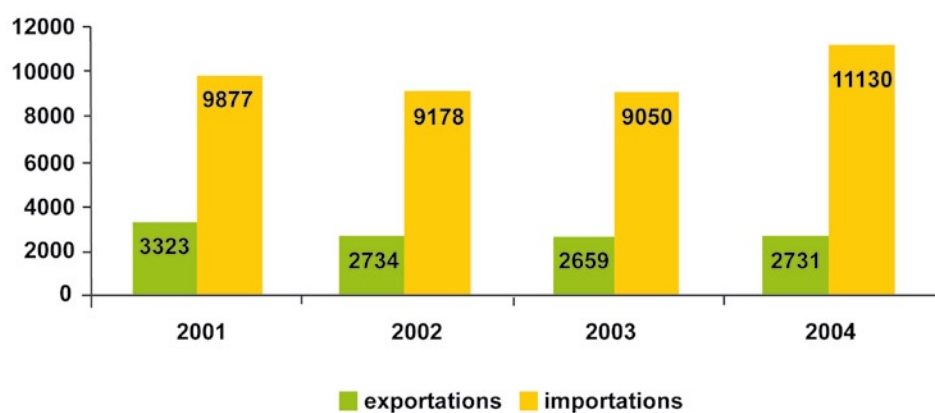


Source : IEDOM 2004

La filière bois subit de plein fouet la concurrence brésilienne et devra structurer ses activités de seconde transformation, essentiellement artisanales, pour se développer.

## Commerce extérieur du bois

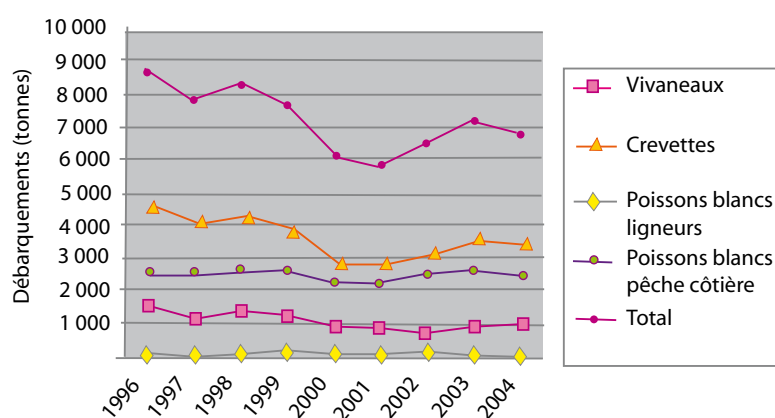
(milliers d'euros)



Source : IEDOM

Les activités guyanaises de pêche sont de 3 types : une pêche artisanale côtière exploitant des « poissons blancs », peu organisée, une pêche crevettière au chalut, ressource porteuse malgré certaines difficultés structurelles, une pêche palangrière au vivaneau rouge en voie de surexploitation de la ressource. Les atouts de la filière sont un écosystème favorable et des poissons et crustacés de qualité reconnue.

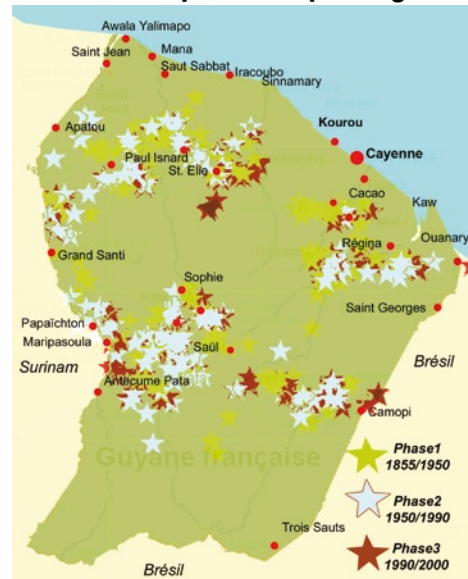
## Débarquements de pêche en Guyane



Source : IFREMER / estimations pour la pêche côtière

D'importantes ressources minières favorisent de nombreux emplois malgré les exploitations clandestines et des exportations importantes.

## Ressources pour l'orpaillage



Source : Cartographie GIS

Quant à la filière spatiale, même si de récents bilans montrent qu'elle produit insuffisamment d'effets structurants sur l'économie guyanaise, en plus d'être une « greffe » challengée au niveau international, elle reste néanmoins source d'emplois et de notoriété et constitue toujours une filière forte. Elle représente  $\frac{1}{4}$  du PIB (Produit Intérieur Brut) guyanais.

## La présence de tous les principaux acteurs de la recherche publique

La Guyane est un laboratoire naturel géographique remarquable, caractérisé par sa situation équatoriale et sa biodiversité. Il s'agit en outre de la seule région européenne située en territoire amazonien, un atout majeur à valoriser. Dans ce sens, et malgré des problématiques de foisonnement et de taille critique, les activités de recherche en Guyane commencent à mieux se structurer et à rechercher des complémentarités.

En effet, la quasi-totalité des organismes de recherche nationaux sont représentés sur le territoire, à savoir : le CNRS (Centre National de Recherche Scientifique), l'IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer), le CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement), le BRGM, (Bureau de Recherche Géologique et Minière), l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), l'ENGREF (Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts)... pour ne citer qu'eux, témoignant ainsi de l'indéniable intérêt d'une région comme la Guyane.

En outre, si la recherche universitaire, avec 20 % de chercheurs, est encore peu développée, la mise en place du PUG devrait voir se multiplier les relations entre chercheurs et laboratoires de l'Université, puis à terme avec les entreprises, confortant ainsi les collaborations qui tendent à émerger.

## Une stabilité politique et un environnement réglementaire transparent

La Guyane, en tant que région française, bénéficie d'une importante stabilité politique et dispose ainsi d'un atout pour l'attractivité du territoire auprès d'investisseurs potentiels. L'intégration au territoire national et à l'Europe constitue un référent connu et rassurant pour les acteurs extérieurs en matière réglementaire. Sa spécificité régionale, basée sur sa diversité et ses richesses naturelles constitue, quant à elle, un vecteur intrinsèque d'attractivité supplémentaire.

# Des handicaps freinant le développement économique endogène du territoire

Au-delà de ses atouts, la Guyane connaît des handicaps, qu'il faut résorber pour permettre la mise en place d'une croissance endogène sur le territoire.

## Un territoire ultrapériphérique au marché intérieur limité

Force est de constater que la Guyane cumule deux handicaps majeurs : sa situation d'ultra-périphéricité, qui engendre des surcoûts (logistique, maintenance) et son marché intérieur limité par sa taille.

Compte tenu de l'enclavement d'une partie des territoires, les zones de chalandises sont particulièrement contraintes et peu ouvertes à l'exportation. Ce déficit d'accès des entreprises à des débouchés locaux élargis ou extérieurs ne permet pas la réalisation d'économies d'échelle. La concurrence des pays voisins aux normes sociales comparativement plus avantageuses et le poids de l'informel constituent des freins supplémentaires au développement des entreprises du territoire.

Aussi, La Guyane se trouve face à un enjeu d'ouverture (accès des marchés internes et externes) pour permettre la réalisation d'économies d'échelle et l'atteinte d'une taille critique.

## Un tissu économique local fragile

La Guyane connaît une dépendance à l'égard de l'emploi public (30 % des travailleurs sont titulaires de la fonction publique), de la commande publique et des revenus de re-distribution, dépendance qui ne facilite pas le décollage de son économie.

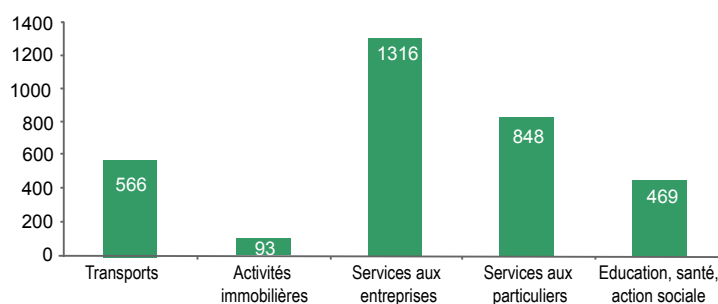
Avec 8 % seulement des emplois dans l'industrie, dont 80% des postes sont à faible ou moyenne qualification, la Guyane ne constitue pas, pour l'instant, une « région productive ». Par ailleurs, le secteur de l'industrie est actuellement dominé par la production de biens intermédiaires et de nombreuses entreprises artisanales.

De plus, les filières peinent à se structurer et à monter en gamme, conduisant parfois à la perte de parts de marchés. Avec un tissu de PME industrielles quasiment inexistant, la montée en puissance de filières complètes (bois, industrie agroalimentaire ...) et la substitution aux importations nécessiteront un développement stratégique de l'appareil productif guyanais.

Dans ce contexte, le tissu économique composé pour les trois quarts d'entreprises sans salarié, a du mal à passer à la taille critique et le manque de ressources financières en raison notamment d'une faible capitalisation initiale et de difficultés d'accès au réseau bancaire, ne font qu'exacerber ce handicap.

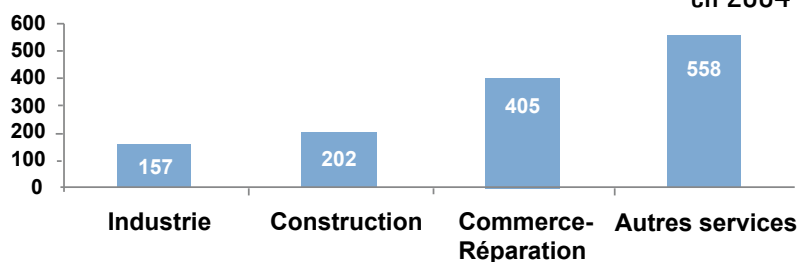
Aujourd'hui, l'enjeu pour la Guyane est de dépasser le stade d'une « économie de comptoir » en misant sur une économie en mutation, davantage axée sur les services et sur de nouveaux moteurs de développement. Les enjeux de la Guyane en termes d'innovation sont le transfert de technologie, la mutualisation des thématiques de recherche, l'évolution de la Guyane en Technopole Verte de l'Europe, la création de pôles d'excellence régionaux et de pôles de compétitivité.

## Répartition des entreprises de services (2004)



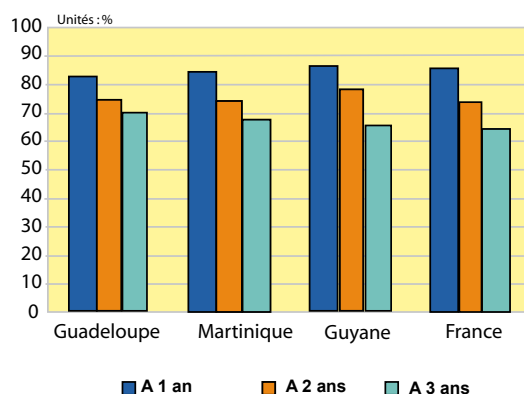
Source : INSEE

## Secteurs d'activités des entreprises créées en 2004



Source : INSEE

## Taux de survie des entreprises créées en 1998



Source : INSEE

## 1.5 Des croisements fertiles à encourager entre les filières

Comme d'autres régions, l'économie de la Guyane est articulée autour de plusieurs filières, qui connaissent des développements plus ou moins rapides et structurants.

C'est ainsi qu'à la lumière du diagnostic partagé et afin d'anticiper les évolutions à venir, la Région Guyane a pris le parti, à travers le SRDE, de mettre en évidence 3 secteurs qui émergent ou se développent sur le territoire. En effet, ces derniers et leur influence entre eux, constituent un véritable enjeu de développement. Il s'agit du Tourisme, des Bioressources et du Spatial.

## Le tourisme

La place du secteur touristique, même si elle est encore limitée en Guyane - car en partie pénalisée par un déficit d'image et le coût élevé du transport aérien - doit être confortée. Selon l'analyse effectuée par la Région, trois axes majeurs de développement (cités précédemment) se dégagent : le tourisme technologique autour des activités spatiales, le tourisme culturel et l'écotourisme/tourisme d'aventure qui se développent progressivement. Toutefois, c'est actuellement le tourisme d'affaires qui, avec 70 %, est largement prédominant.

Mais l'offre d'accueil reste à construire, car la couverture hôtelière demeure insuffisante et tarde à augmenter (absence d'hôtels de luxe, habitations sommaires pour le tourisme d'aventure).

La mise en place de formations pluridisciplinaires, en raison de la petite taille des hôtels qui nécessite une polyvalence des employés, et les projets en cours de réalisation, ainsi que la création du tout récent Parc National (décret du 27 février 2007), devraient permettre de structurer cette activité porteuse d'avenir, sur un territoire dont le potentiel touristique reste sous-exploité.

Le développement du tourisme dans l'Est Guyanais avec le pont sur l'Oyapock et la promotion du site de Saut Maripa, le projet de construction d'hôtels et lodges haut de gamme tout comme le projet d'offres combinées Brésil/Guyane et Guyane/Antilles, sont autant de pistes à exploiter en ce sens.

Le tourisme constitue pour la Guyane une activité à révéler et à valoriser par la construction d'une véritable filière.

## L'agriculture, la pêche, le bois, le secteur minier

Au niveau de l'agriculture, le territoire guyanais possède de formidables ressources mais cette filière doit encore se structurer pour concilier la couverture du marché local et les impératifs des marchés mondiaux.

La pêche est une filière porteuse au poids économique encore significatif. Les produits de la pêche représentent en effet 18 % des exportations de biens guyanais. Cependant cette filière reste aujourd'hui sous-dimensionnée et s'en trouve menacée.

En vue d'exploiter les opportunités, la filière pêche doit poursuivre son effort de modernisation et de professionnalisation de l'outil productif, mais également faire preuve d'imagination et d'innovation pour développer des produits et recourir à la transformation pour des productions à plus forte valeur ajoutée.

La filière bois pour sa part bénéficie, grâce à la forêt guyanaise, d'un patrimoine exceptionnel, de ressources abondantes et de bonne qualité. La structuration et la professionnalisation de cette filière sont cependant insuffisantes, notamment sur la seconde transformation (fabrication de meubles, d'objets...) pour répondre au marché local et faire face à la concurrence des pays voisins.

Le secteur minier, quant à lui, est en cours de structuration et d'évolution. Le développement de la recherche en or primaire, l'interdiction de l'usage du mercure, la structuration de la filière avec la FEDOMG (Fédération des Opérateurs Miniers de Guyane) sont autant d'éléments qui participent à la mutation actuelle du secteur aurifère. Toutefois, la filière souffre fortement de l'orpaillage clandestin qui a des conséquences sur l'environnement et engendre des problèmes d'insécurité, ce qui nuit considérablement à l'image du secteur.

## Le spatial

Il s'agit du plus grand pôle économique de la Guyane, avec plus d'un quart du PIB (26 % du PIB régional et 7000 emplois directs et indirects en 2003/2004). Toutefois il engendre encore trop peu d'effets structurants sur l'économie locale. Acteur économique européen majeur des technologies de pointe, le secteur spatial reste cantonné sur Kourou et Cayenne et manque de rayonnement sur le territoire.

Les deux projets spatiaux que sont les lanceurs Soyouz et Vega constituent néanmoins une opportunité de diffusion plus large du spatial sur l'économie guyanaise. Ainsi, les entreprises guyanaises du BTP ont été intégrées à ces projets et participent aux chantiers pour l'installation des lanceurs sur le Centre Spatial Guyanais.

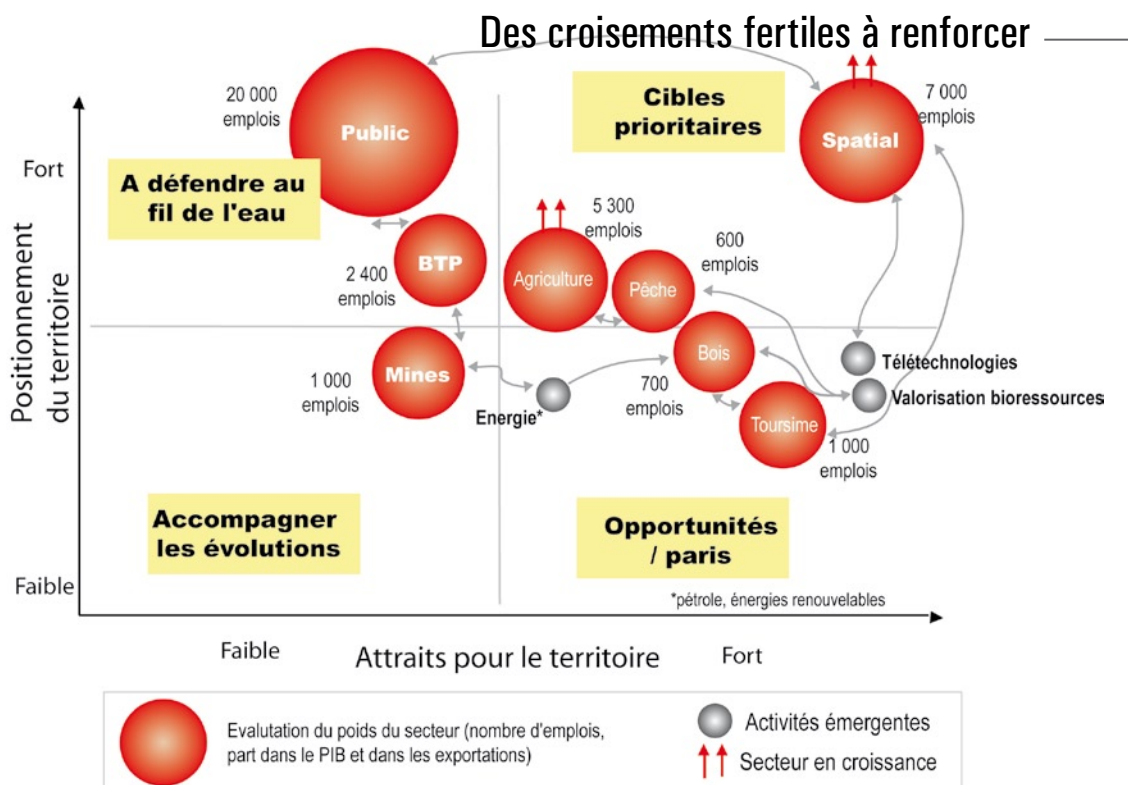
Par ailleurs, la « mission Guyane » du CNES dispose de moyens pour participer à la dynamique du développement économique et social de la Guyane et peut favoriser à long terme une augmentation des collaborations avec les entreprises locales.

Les filières du territoire ne pouvant être considérées de façon isolée, en partie parce qu'elles n'ont pas la taille critique nécessaire, des liens et synergies ont été mis en évidence et des croisements fertiles sont envisagés entre les secteurs d'activité.

A côté des secteurs public et spatial qui concentrent plus de la moitié des emplois, la dynamisation de l'entrepreneuriat privé dans les filières en développement constitue un véritable enjeu pour la Guyane.

C'est ainsi que l'on peut observer entre ces filières l'émergence de « pépites », activités innovantes qu'il faudra soutenir (télétechnologies, valorisation des bioressources, énergie).

Le schéma suivant illustre ces liens, ainsi que les secteurs à cibler, les paris à relever, les opportunités à saisir.



Source : CR Guyane - EY - mars 2006

## 1.6 Les grands projets et leur impact sur le territoire

Confrontée à une problématique de rattrapage, notamment sur les infrastructures de communication, la Région Guyane a dû mettre en place un certain nombre de plans et schémas, visant à apporter des solutions de rééquilibrage mais également de prospective pour son territoire.

Dans cette optique, de grands projets sont en cours et leur aboutissement devrait permettre de modifier le profil du territoire.

### Les infrastructures routières

Dès 2008, la révision à mi-parcours du Schéma Régional des Transports (SRT), qui définit la politique globale des déplacements des personnes et des marchandises, intégrera l'avant-projet d'itinéraire Apatou/Maripasoula/Saül, ainsi que l'ouverture partielle de la Route St Laurent/Apatou.

De plus, le pont sur l'Oyapock permettant de rejoindre le Brésil (les travaux doivent commencer côté Guyane en août 2008 pour une livraison en 2009) constituera une réelle opportunité de développement. Cette nouvelle infrastructure nécessite dès maintenant l'organisation des professionnels pour préparer sa mise en place et l'augmentation induite des échanges avec le Brésil.

### Le transport aérien

La mise en évidence par les acteurs politiques, institutionnels et privés des freins économiques de la Guyane, en raison de coûts de transport excessifs, a favorisé l'ouverture officielle de la concurrence sur la ligne Cayenne-Paris. Ainsi, ce parcours sera desservi non seulement par Air France mais aussi par Air Caraïbes à compter de décembre 2008, palliant le manque de disponibilités périodiques, mais surtout en proposant des offres tarifaires plus attractives, selon les règles du jeu de la concurrence. Par ailleurs, la faisabilité d'une ligne aérienne Cayenne/Manaus est à l'étude.

En ce qui concerne l'intérieur du territoire, la présence de quelques aérodromes pallie le déficit d'infrastructures routières et fluviales ; il est prévu des aménagements, visant à une mise à niveau et une adaptation des services, notamment pour les aérodromes de Grand Santi, Saül et Maripasoula. Toutefois, la réglementation française et européenne, peu adaptée à la situation guyanaise, constitue souvent un frein.

### Le Port de Dégrad des Cannes

Le port de Dégrad des Cannes, en périphérie de Cayenne, est susceptible d'accueillir, pour les 10 ou 15 ans à venir, des bateaux à fort tonnage. Aussi, l'aménagement du quai principal reste une priorité sur laquelle la Région Guyane s'est engagée financièrement, en complément des travaux de mise aux normes du chenal, prévus par d'autres partenaires économiques du territoire.

## Une mise en valeur pour atteindre les standards internationaux

Il n'y aura pas de réussite « spontanée », et le développement économique de la Guyane devra se construire à partir d'une nouvelle dynamique économique, créatrice d'activités innovantes et d'emplois de qualité, basée sur l'attractivité par la valorisation de toutes les potentialités, visant le rééquilibrage entre les territoires et l'ouverture au monde.

Aussi, certains projets en cours doivent être mis en valeur et permettre au territoire d'atteindre un niveau de qualité en adéquation avec les standards internationaux,

## Le Centre Spatial Guyanais (CSG)

Deux marchés d'envergure avec les Russes (Soyouz) et les Italiens (Vega) vont permettre la multiplication des lancements, au bénéfice des entreprises locales, pour une meilleure visibilité de la Guyane.

## Le Renouveau Urbain

Les OPAH (Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat) qui incluent des opérations de RHI (Réhabilitation de l'Habitat Insalubre), l'ORAC de Cayenne (Opération de Rénovation de l'Appareil Commercial) ainsi que différents projets conduits avec l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) visent à faire de Cayenne une capitale régionale, véritable vitrine internationale de la Guyane. Cette dynamique concernera à terme les centres-villes des autres pôles économiques confirmés ou émergents, que sont Kourou et St Laurent, puis bientôt St Georges avec l'ouverture du pont sur l'Oyapock.

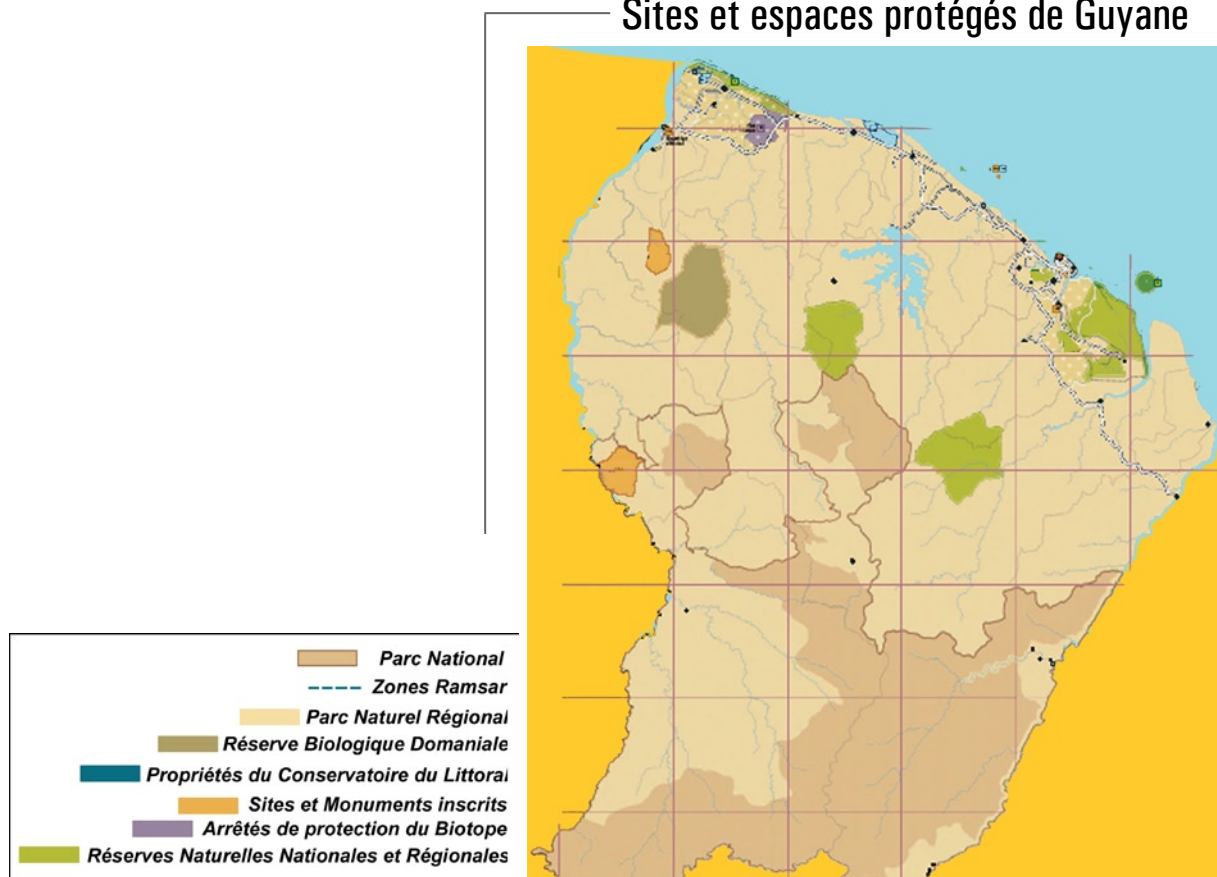
## Les Zones d'activités

Conscients qu'une gamme d'offre d'accueil reste à structurer pour correspondre aux attentes « qualité/prix » des entreprises, les communes et leurs partenaires tentent de mettre en place cet outil économique sur la majorité des territoires, en dépit d'un difficile accès au foncier.

## Le Parc National

Le Parc National de Guyane, dénommé « Parc Amazonien » est à mettre en perspective avec les besoins de la recherche et de l'exploitation. C'est la plus grande aire protégée de l'Union européenne. Il s'agit d'un vaste ensemble de forêt primaire d'une exceptionnelle biodiversité, situé dans la partie sud de la région s'étalant sur 3, 39 millions d'hectares. Il concerne directement les communes de Camopi, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Elie et Saül.

### Sites et espaces protégés de Guyane



Source : DIREN Guyane

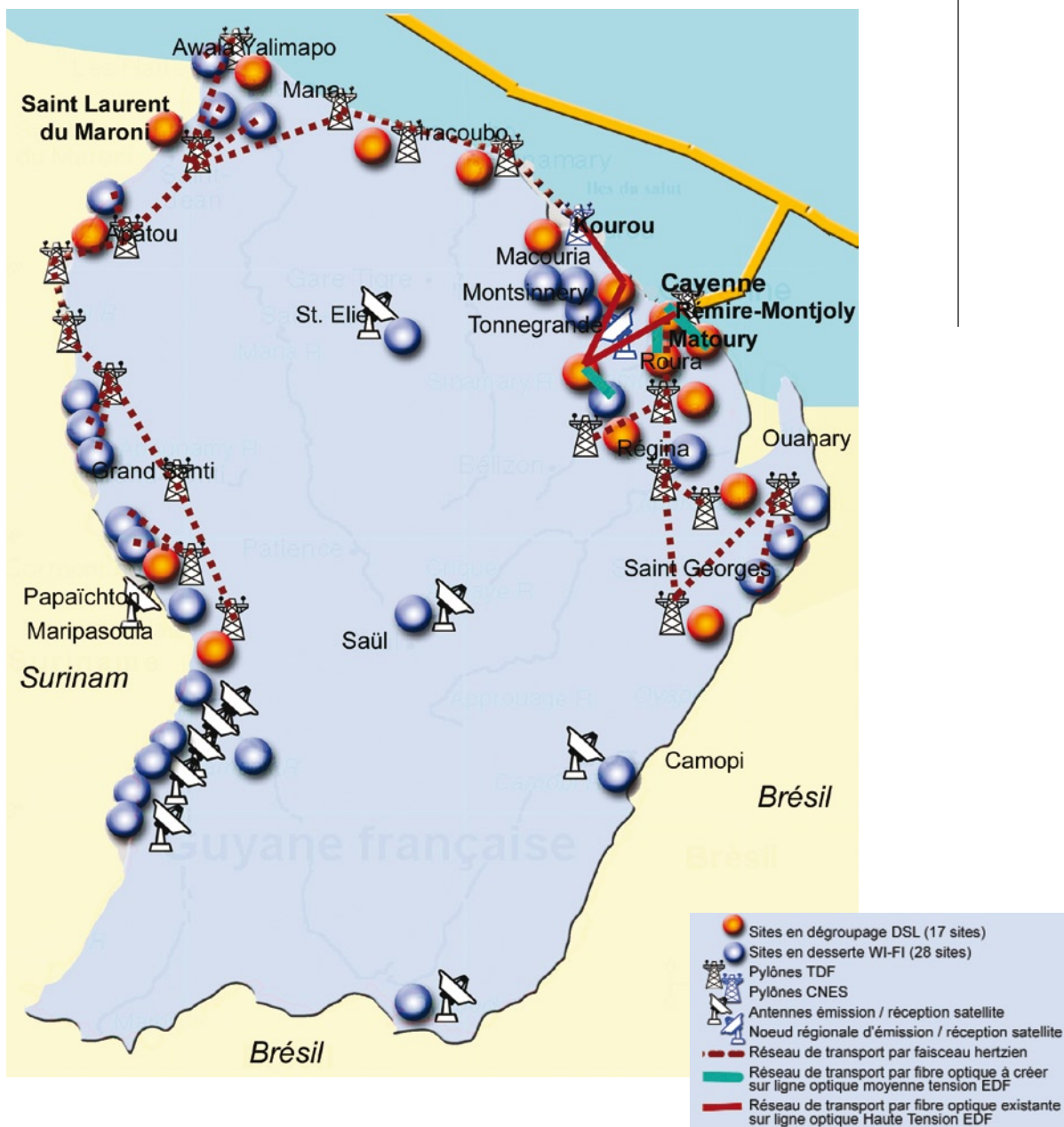
## Pôle Universitaire Guyanais

Le PUG constitue un outil prometteur de mise en cohérence des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, tout en proposant une offre de formation répondant à la dynamique démographique et aux besoins de développement économique, social et culturel guyanais. Ce site d'excellence entre l'Europe et l'Amérique du Sud propose des orientations pour l'élaboration d'une politique de recherche associant universitaires et instituts de recherche français et étrangers (notamment brésiliens), en tenant compte des enjeux de développement de la Guyane.

## Le haut débit

La mise en place en 2008 sur l'ensemble du territoire (22 communes et 23 villages), par la Région Guyane, d'une infrastructure de télécommunication permettant d'offrir le haut débit aux habitants et aux entreprises de l'ensemble des communes, constitue un accélérateur de la dynamique économique. En effet, cette DSP (Délégation de Service Public) contribue au désenclavement, à l'ouverture vers l'extérieur, à l'aménagement équilibré du territoire. Le haut débit concourt également à la diversification des services locaux (un atout pour les zones économiques) et participe à l'attractivité du territoire en plus de l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

### Réseau Régional de communication haut débit



Source : PRAI Région Guyane

## 1.7 Un nécessaire besoin de coordination

De nombreux acteurs interviennent en matière de développement économique, le plus souvent de façon isolée et sans concertation. Il en résulte une déperdition de moyens et d'énergies.

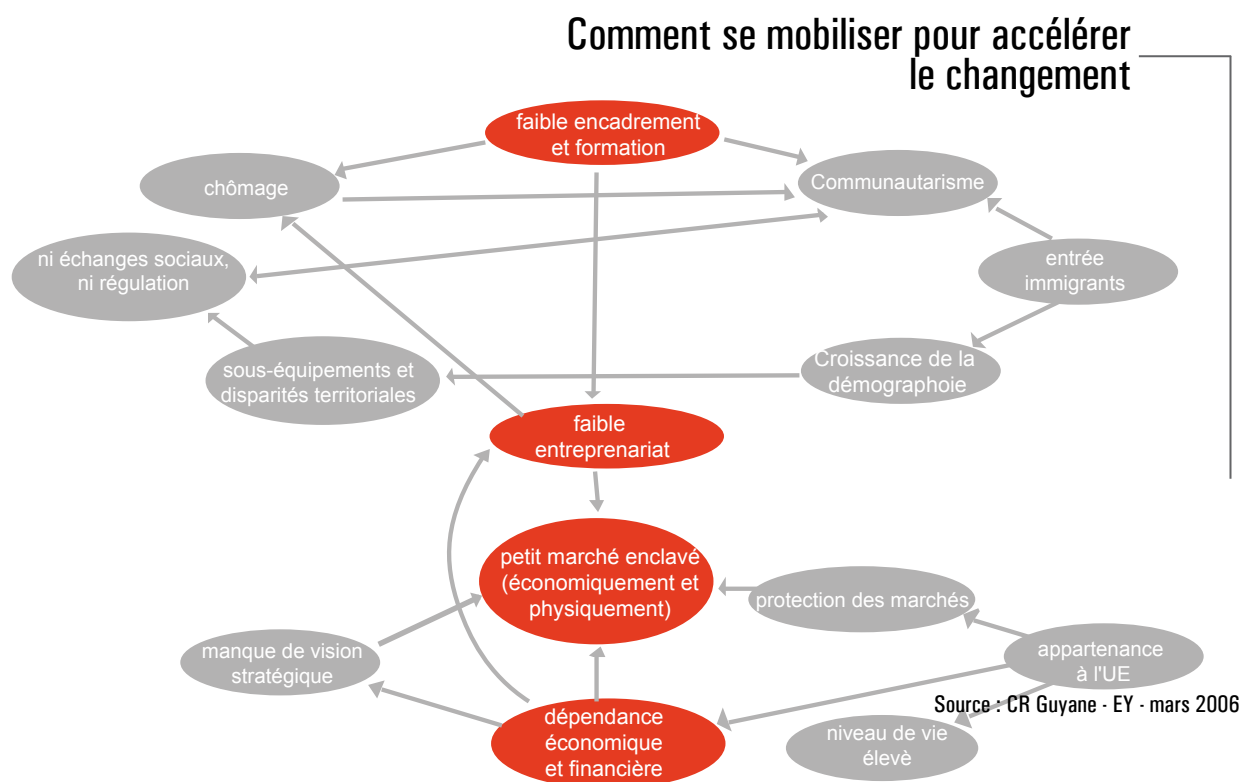
### Des stratégies communes à dégager

Si les 22 communes se sont majoritairement structurées en intercommunalités (en dehors de la zone de Kourou), ces intercommunalités rencontrent un certain nombre de difficultés, du manque de moyens financiers à l'insuffisance de projets stratégiques conduits en commun. La question du rôle des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) dans une démarche concertée sur le développement économique à l'échelle de la région est à préciser.

### Une absence de chef de file identifié et reconnu en matière économique

Avant la loi du 13 août 2004, et la possibilité pour les régions d'élaborer leur SRDE, les acteurs, souvent publics, se superposaient sur un périmètre géographique identique ou proche. Le travail «en silo» empêchait l'émergence de projets transversaux. Le jeu d'acteurs complexe ralentissait la mise en œuvre du développement économique sur le territoire.

Il devenait décisif que les acteurs locaux se coordonnent et se mobilisent pour accélérer le changement et sortir du « cercle vicieux ».



Aujourd'hui, la Région, dans le cadre de sa nouvelle compétence de coordination du développement économique veille à ce que des méthodes de travail collaboratif soient mises en place (réseaux), pour une plus grande transparence, ainsi qu'une coordination croissante et efficiente des opérateurs. Cette dynamique ne pourra réellement s'opérer qu'avec la participation de l'ensemble des acteurs impliqués. Il devrait être possible très rapidement d'être en mesure d'évaluer les effets d'une mise en œuvre organisée et d'un pilotage stratégique autour de la mise en cohérence des initiatives individuelles.

Par ailleurs, le développement de projets transversaux stratégiques, tels que les « projets phares » du SRDE, pourrait favoriser l'émergence de « modèles » en matière d'ingénierie et de partenariats.

Le territoire, à travers les lignes directrices du SRDE, s'inscrit dans la logique des nouveaux contrats de projets (à caractère national) et des programmes européens (programmes opérationnels) qui visent une intervention financière sur 3 axes majeurs : compétitivité et attractivité, développement durable et préservation de l'environnement, cohésion sociale et territoriale. Par ailleurs, un certain nombre de solutions, en termes d'outils notamment, sont proposées à travers le programme d'actions prioritaires détaillé dans le chapitre 3.

# Chapitre 2

## les enjeux et la stratégie

### 2.1 Donner un cap à 10 ans pour une nouvelle Guyane

#### Le contexte

Sur la base du diagnostic partagé, et dans une perspective économique à 10 ans, la Région Guyane a entrepris de déterminer les enjeux et de mettre tout en œuvre pour relever les défis d'une « nouvelle Guyane ».

La Guyane se situe dans un environnement concurrentiel dont elle doit tenir compte pour se situer et progresser. Ainsi, confrontée à deux types de concurrents, les pays en développement, géographiquement proches, et les départements français d'outre-mer, elle doit faire preuve d'audace, d'imagination et d'innovation pour ne pas « subir » les mutations économiques.

La Guyane est à la croisée des chemins et possède des atouts, qu'il appartient aux hommes et aux femmes de Guyane de « mettre en musique », pour un meilleur équilibre et une attractivité affichée, au service d'un développement économique confirmé.

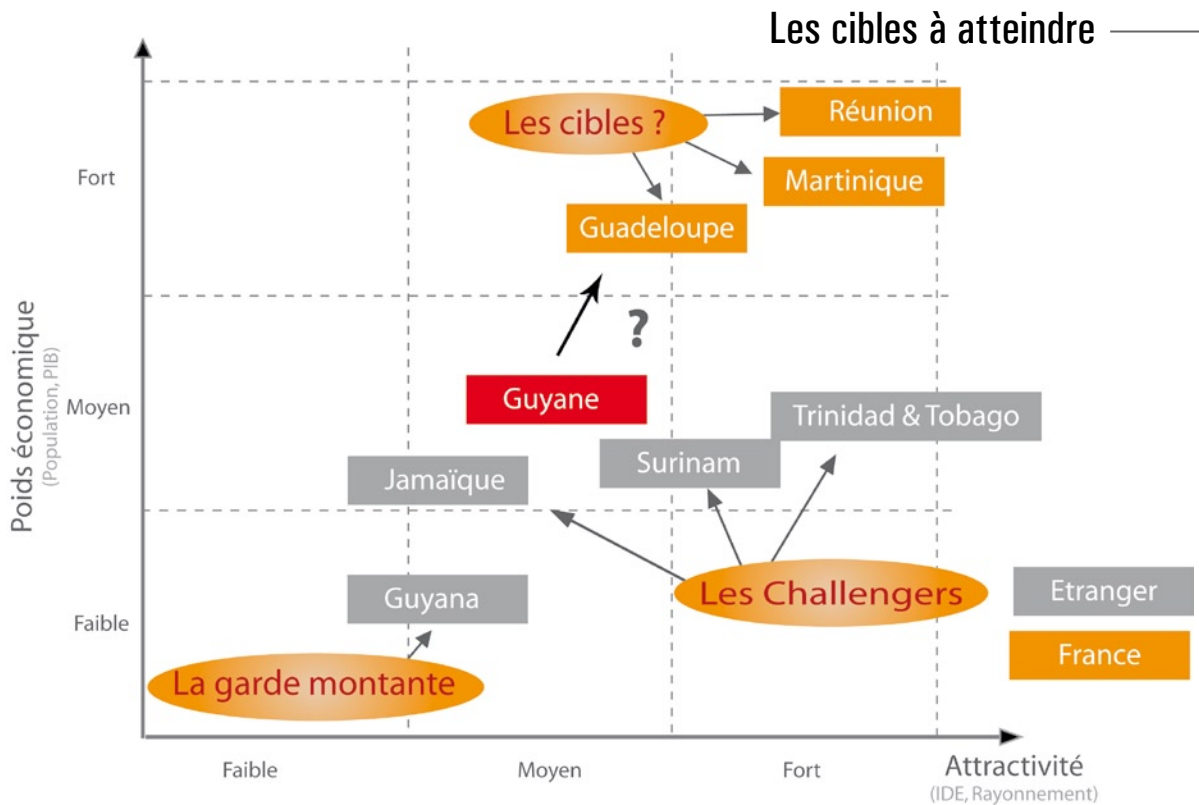
Il s'agit maintenant de dépasser les craintes, face à la concurrence agressive de pays qui n'ont pas les mêmes contraintes salariales, légales et sanitaires que les régions françaises, pour afficher les ambitions régionales et apporter des solutions.

La Région Guyane a bien mesuré, dans l'élaboration du SRDE, que l'important pour le territoire n'était pas la situation statique actuelle, mais la capacité des acteurs à se mettre en mouvement pour rejoindre le groupe des territoires compétitifs : Départements Français d'Amérique (DFA), autres régions ultra-périphériques (RUP), pays voisins (Surinam, Brésil, Caraïbes)

Elle a aussi mesuré les risques si elle « laissait aller au fil de l'eau »....

Ainsi, la Région Guyane pourrait assister impuissante à un scénario catastrophe : exploitation des ressources naturelles par des opérateurs internationaux sans transfert de valeur ajoutée pour la Guyane, manque de débouchés pour les filières traditionnelles face à des produits importés à bas prix, croissance démographique soutenue (favorisée par un solde naturel et une immigration croissante) ne permettant pas le rattrapage et la mise à niveau des infrastructures, tensions sociales devenues explosives en raison d'une forte augmentation du chômage, dépeuplement de zones entières du territoire et un exode de l'intérieur vers le littoral, fuite des jeunes diplômés vers l'Europe, site de lancement plus assez compétitif par rapport à des opérateurs émergents, tarissement de la redistribution communautaire et nationale, effondrement de l'activité du port de Dégrad des Cannes....

Face à de tels enjeux, la Région a décidé, dans une vision d'un devenir meilleur et plus sûr pour la Guyane et pour ses habitants, de s'engager dans une politique volontariste, d'élaborer une stratégie économique ambitieuse, de s'engager dans une coordination efficace auprès de l'ensemble des partenaires pour permettre que les projets et les actions se concrétisent rapidement.



Source : CR Guyane - EY - mars 2006

## Les fruits de la concertation

La concertation a permis de dégager les grandes orientations à court et moyen termes, pour une Guyane attractive, équilibrée et qui a su développer les filières de demain.

Ainsi, il apparaît, qu'afin de rejoindre le niveau de compétitivité des autres DOM et RUP (Régions Ultra-Périphériques), la Guyane doit changer son image et développer son attractivité.

En outre, un développement économique et durable pour la Guyane ne peut s'envisager sans corriger les déséquilibres sociaux et territoriaux, car il est évident qu'une bonne cohésion sociale et territoriale est un facteur de croissance et d'attractivité pour une région comme la Guyane.

C'est dans ce contexte et forte de ces constats, que la Région a défini les objectifs de sa politique de développement économique, à travers le SRDE :

### Développer l'attractivité de la région

Certes, la Guyane cumule un certain nombre de handicaps, communs à l'ensemble des DOM, mais concentre également des atouts comparatifs tout à fait spécifiques qui sont une réelle opportunité pour l'activité économique française et européenne.

Avec la mise en œuvre de son Schéma Régional de Développement Economique, qui traduit la vision du progrès économique de la Guyane de demain, la Région fait le choix ambitieux de conduire une véritable stratégie de développement économique basée sur l'innovation. Pour ce faire elle met en place l'environnement qui lui permettra d'impulser et d'accompagner l'innovation sur son territoire.

Encourager l'innovation et la recherche pour que la Guyane possède des pôles et filières d'excellence reconnus sur le Tourisme, les Bioressources et le Spatial, constitue un gage d'attractivité pour ce territoire dont le potentiel ne demande qu'à être révélé et mis en valeur.

Cette région doit, à terme, pouvoir s'afficher comme « Technopole Verte » de l'Union Européenne.

Les « pépites » émergentes identifiées au cours du diagnostic contribueront à assurer la diversification de l'économie dans des secteurs comme l'énergie, les ressources halieutiques, l'environnement...

Le tourisme, pour sa part, devra constituer une manne structurée ayant la capacité d'irriguer le développement local du territoire.

Aussi, le SRDE de Guyane a prévu des actions et projets emblématiques d'une stratégie qui se veut volontariste, ambitieuse mais surtout réaliste.

## Promouvoir un développement économique équilibré de la région

Etablir des partenariats économiques forts et équilibrés avec les pays voisins permettra de dynamiser le tissu économique, afin qu'initiatives et esprit entrepreneurial renouvellent le tissu de TPE et PME ;

Renforcer et soutenir des secteurs prioritaires, en raison du potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois, des enjeux environnementaux et de l'aménagement du territoire permettra un développement adapté aux vrais besoins de la Guyane ;

Développer de nouveaux pôles économiques, par la création de zones d'activités et d'immobilier d'entreprises, en incitant et en accompagnant le développement ou la diversification des activités, permettra d'endiguer l'enclavement de certains territoires, de ranimer les « communes dortoirs » et de donner un second souffle à la capitale ;

Ce sont là quelques orientations fortes auxquelles le SRDE a pour objectif de donner forme.

## Prévenir les risques d'atteinte à l'équilibre économique de la région

Les programmes en cours de révision ou d'élaboration de schémas régionaux, les réalisations, tant en termes d'infrastructures (route St Laurent-Apatou), que d'outils structurants (le PUG, plusieurs lycées), l'ouverture de filières universitaires de haut niveau (partenariat avec Sciences PO, filière médecine, hypokhâgne ... ), sont autant de travaux destinés à ce que l'ensemble du territoire bénéficie d'un rééquilibrage volontariste entre le littoral et l'intérieur.

## Les principaux défis à relever

Pour atteindre ses objectifs, la Guyane doit très rapidement relever plusieurs défis liés aux différentes composantes du développement économique et trouver les solutions pour y parvenir.

Les principaux défis à relever pour la Région sont :

### Territoriaux et humains

- > **Poursuivre la mise à niveau des infrastructures et de l'aménagement** - Elle doit procéder à la mise à niveau de ses infrastructures (routières, aéroportuaires, fluviales et maritimes) procéder à l'aménagement de zones d'activités et de zones urbaines, développer les programmes de logements et de rénovation des centres-villes... Le SAR « revisité » 2007 en tient compte.
- > **Rechercher l'équilibre et la solidarité** - Elle doit assurer un équilibre territorial et une solidarité sociale pour que tous les Guyanais disposent d'un accès à un meilleur niveau de vie.
- > **Réussir l'immigration et l'intégration** - Elle doit faire de la dynamique migratoire et démographique un facteur de développement économique. Elle doit tirer parti de la diversité ethnique et culturelle.

### Economiques et de développement endogène

- > **Elaborer des pôles d'attractivité et structurer les secteurs de demain** - Elle doit identifier les relais de croissance de la Guyane et repérer les signaux faibles.

> **Développer l'emploi et la formation** - Elle doit assurer un bagage minimum aux moins de 20 ans qui représentent 45% de la population et trouver des solutions pour transformer les emplois informels en emplois formels... C'est une préoccupation forte du Plan Régional de Développement des Formations pour les jeunes et les adultes.

> **Inciter à l'entrepreneuriat et au développement endogène** - Elle doit stimuler le tissu d'entreprises locales, trouver comment les faire passer à la taille critique, comment encourager l'initiative et l'innovation.

## D'animation et de coordination

> **Asseoir une plus grande gouvernance** - Elle doit imaginer de nouveaux modes de « faire » et mobiliser l'ensemble des forces économiques dans un souci de transparence, de planification et d'évaluation.

> **Animer l'endogène (le territoire)** - Elle doit mobiliser l'ensemble des acteurs, entreprises, associations, consulaires, techniciens...et les transformer en promoteurs de la région.

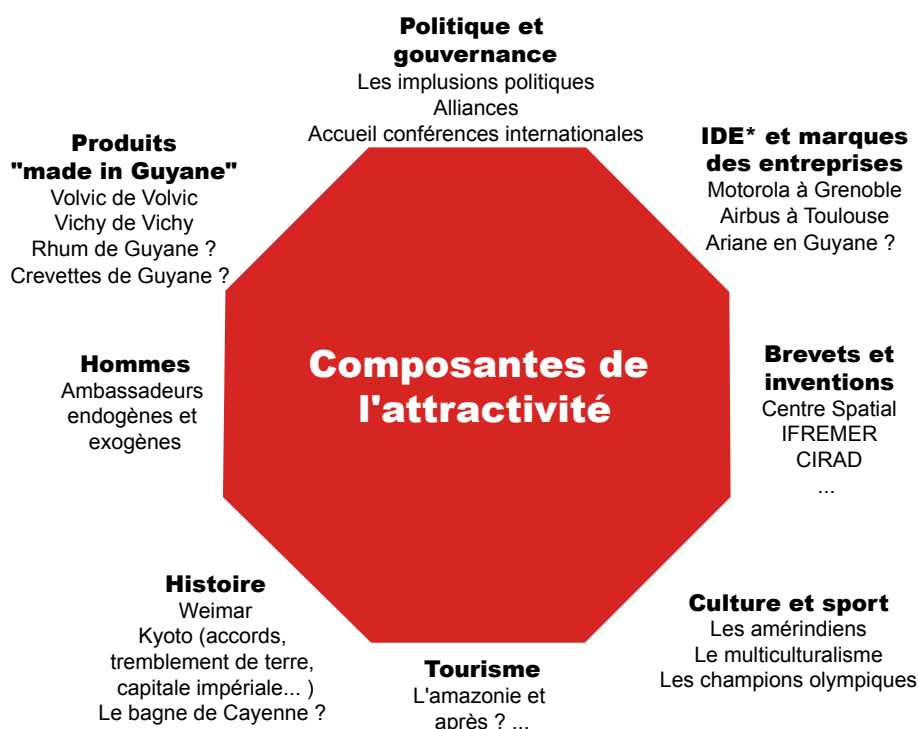
## D'ouverture et d'affichage

> **Devenir Technopole Verte de l'Union Européenne** - Elle doit, pour devenir la Technopole Verte de l'Union Européenne, s'appuyer sur la richesse et sur la diversité de la bioressource.

> **Décider d'une ouverture à l'international** - Elle doit profiter des opportunités transfrontalières et se déployer sur les marchés d'Amérique du Sud et de la Caraïbe.

> **Etablir son rayonnement et valoriser son image** - Elle doit transformer l'image et la notoriété de la Guyane au-delà des clichés sur le spatial ou l'informel.

## Comment faire levier sur les 8 composantes d'une région ?



\*IDE : Investissements Directs Etrangers

Source : CR Guyane - EY - mars 2006

## 2.2 La Stratégie

### Un positionnement à 3 niveaux

Pour répondre à ces différents enjeux, pour répondre aux 3 objectifs politiques et stratégiques définis - promouvoir un développement équilibré de la région, développer l'attractivité de la région, prévenir les risques d'atteinte à l'équilibre économique de la région - la Région Guyane s'est engagée dans un positionnement fort, ambitieux et attractif qu'elle a voulu à 3 niveaux : Institutionnel, Performance, Produit.

#### **Institutionnel – « notre diversité, notre richesse »**

C'est le positionnement « signature » - qui s'inspire largement de celui qui est décliné dans les communications régulières de la Région « la diversité en mouvement » - Cette signature complémentaire valorise la richesse culturelle et naturelle de la Guyane et sa dimension dynamique de territoire qui bouge. Son évolution -« notre »- marque le désir d'appropriation, d'implication des acteurs et la forte volonté d'agir ensemble sur la base d'un atout différenciant.

Le « positionnement institutionnel », symbole de la volonté politique en matière économique, induit une série d'engagements opérationnels tels que la mise en place d'un comité de suivi, le lancement de 5 projets-phares et la mise en oeuvre de 30 actions prioritaires qui seront développées dans le chapitre 3.

#### **Performance - « la Guyane, une des RUP les plus attractives »**

Ce « positionnement performance » va permettre à la Guyane de communiquer sur sa différenciation de région ultra-périphérique. Il va permettre de valoriser le territoire comme la « Porte d'entrée de l'Europe en Amérique du Sud ».

Le positionnement performance induit une forte visibilité pour une attractivité renforcée. Les 5 projets-phares décidés en concertation constituent une véritable vitrine pour le SRDE, dans l'objectif double de fédérer à l'interne et de rayonner à l'international.

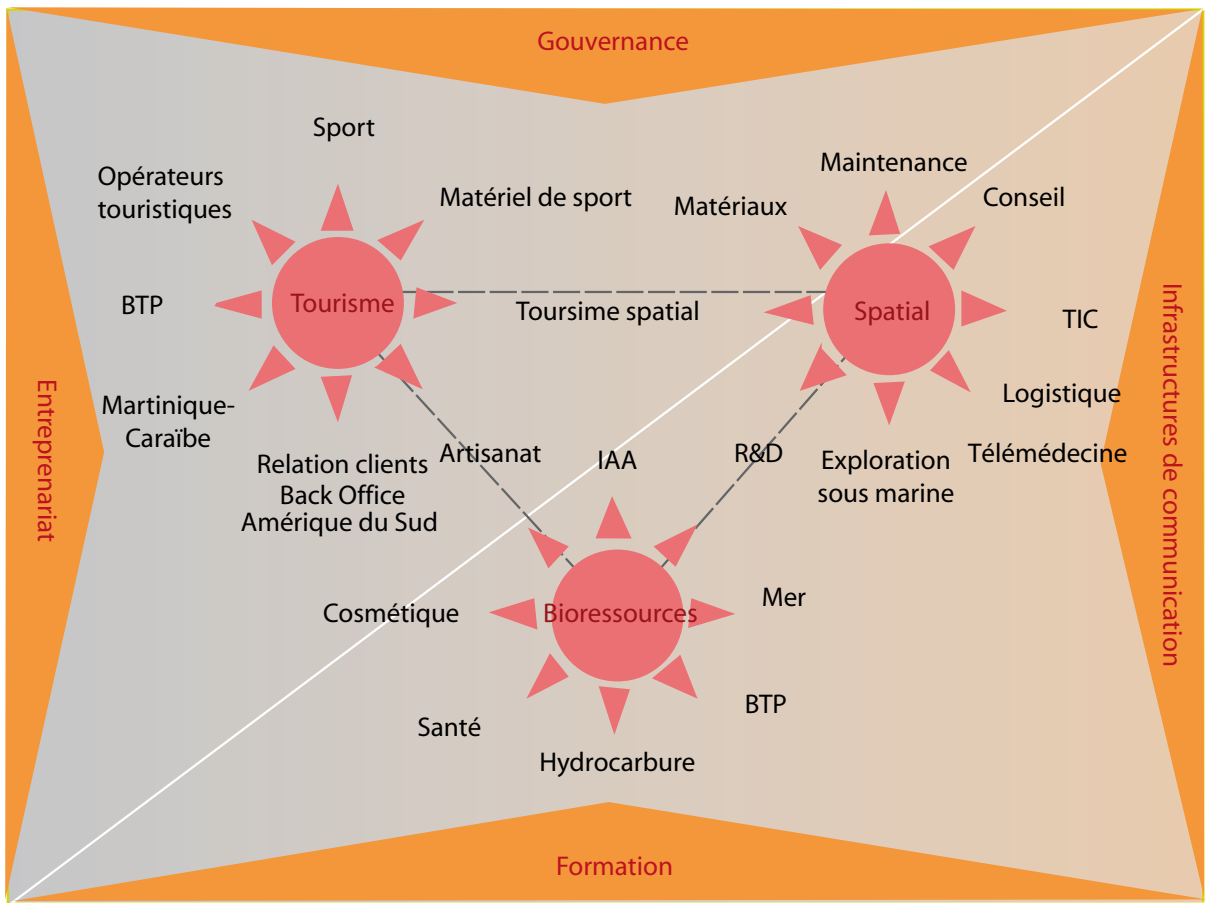
#### **Produit – « TBS » - Tourisme, Bioressources, Spatial**

Le « positionnement produit » repose sur une sélection de filières majeures pour la Guyane de demain, Tourisme, Bioressources, Spatial. Il illustre le développement volontariste des filières, l'émergence des filières de demain et les croisements fertiles entre les secteurs d'activités. Il vise à asseoir une économie solide derrière les positionnements politique et d'image, Institutionnel et Performance.

Le diagnostic du territoire a mis en lumière la nécessité de faire émerger des projets transversaux et de mettre en réseau les différents secteurs d'activités du territoire. Il s'agit de faire émerger des pôles d'excellence et de favoriser les synergies. La Guyane a choisi d'encourager les croisements fertiles entre les trois secteurs d'activités, forts ou à potentiels de la Guyane (Tourisme, Bioressources, Spatial) et de « faire éclore les pépites de demain ». Sur le plan extérieur, la Guyane pourrait s'engager notamment dans un partenariat stratégique avec la Guadeloupe et la Martinique : mise à disposition du savoir-faire « recherche », « université », « laboratoires » en échange de coopérations concrètes sur le tourisme avec des produits « packagés » comme par exemple la plage pour les îles, le tourisme spatial et d'aventure pour la Guyane.

Le schéma suivant illustre les synergies potentielles entre les 3 filières du triptyque Tourisme, Bioressources, Spatial ainsi que leurs impacts directs et indirects sur les autres activités du territoire et les « pépites » à faire émerger (télédéttection, télémédecine, cosmétologie...).

## Les synergies entre les filières



Source : CR Guyane - EY - mars 2006

Le positionnement produit induit une forte implication du territoire autour de 30 actions majeures déclinées suivant 3 axes ou domaines d'activités stratégiques :

- > soutenir et accompagner la création et le développement des entreprises pour un meilleur équilibre du territoire,
- > faire de la valorisation des ressources naturelles l'un des moteurs du développement économique,
- > créer les conditions de l'intégration régionale et de l'ouverture à l'international pour une Guyane plus attractive.

### Positionnement Institutionnel

- notre diversité, notre richesse



l'engagement politique et concerté

### Positionnement Performance

- une des RUP les plus attractives



les 5 projets phares

### Positionnement Produit

- TBS (*Tourisme, Bioressources, Spatial*)



les 30 actions prioritaires

- Le Positionnement Economique de la Région Guyane -

# Chapitre 3

## la mise en œuvre opérationnelle

La Région Guyane a décidé, en concertation avec le comité de pilotage du SRDE, de s'engager à respecter un certain nombre d'engagements :

- > poursuivre l'action collective par la mise en place d'un comité de suivi,
- > lancer avec des pilotes dédiés les 5 projets-phares,
- > soutenir le programme de 30 actions prioritaires autour de 3 domaines d'activités stratégiques :
  - soutenir et accompagner la création et le développement des entreprises pour un meilleur équilibre du territoire,
  - faire de l'innovation et de la valorisation des ressources naturelles des moteurs de développement économique,
  - créer les conditions de l'intégration régionale et de l'ouverture à l'international pour une Guyane plus attractive.

Cette implication forte va permettre à terme la création d'emplois, la création d'entreprises et générer une activité supplémentaire et une plus grande attractivité. Cette valeur ajoutée sera mesurée à chaque étape (projet, action) au travers de critères d'évaluation choisis.

### 3.1 Mise en place d'un comité de suivi SRDE

Le comité de suivi du SRDE a pour rôle de suivre les avancées des projets-phares et du programme d'actions, de contribuer à lever les points de blocage, de réorienter et d'arbitrer lorsque c'est nécessaire. Il a également un rôle consultatif sur les opérations de promotion et de communication.

Le comité de suivi se réunit sous le parrainage du Président du Conseil Régional et est présidé par la Vice-Présidente en charge du SRDE. Ainsi, il comprend une vingtaine de membres, pour l'essentiel membres du précédent comité de pilotage.

Des chefs de projets ont été choisis pour manager les projets-phares et des pilotes ont été désignés pour mener à bien rapidement les actions prioritaires. Ces chefs de projets et pilotes sont majoritairement issus du comité de pilotage et des structures partenaires.

Le comité se réunit régulièrement tous les trimestres sur la base d'un ordre du jour très opérationnel. Différents outils (tableaux de bord, plannings) permettent un suivi synoptique. Une personne du Conseil Régional est affectée au suivi du SRDE.

Il a été décidé qu'une assistance à maîtrise d'ouvrage externe pouvait être utilisée sur les projets ou actions complexes.

### 3.2 Lancement de 5 projets-phares

Il s'agit de projets à taille critique qui vont permettre de « faire la différence » avec les territoires concurrents. Ces projets devront assurer rapidement le rayonnement et le développement économique de la Guyane de manière structurante, visible et sur l'ensemble du territoire.

Les projets-phares sont, au cœur du dispositif, la vitrine du SRDE, et la stratégie de rebond de la Guyane en termes d'attractivité économique. La Région a ainsi choisi des projets ambitieux, structurants, innovants et différenciants.

Les 5 projets ne pourront se réaliser pleinement qu'après une mise à niveau et un désenclavement du territoire, problématiques prises en compte dans le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et le Schéma Régional des Transports (SRT).

**Projet 1** – Création d'un Pôle Régional de Développement, de Valorisation et de Promotion des Ressources Naturelles

**Projet 2** – Cayenne, Ville Capitale inscrite au patrimoine mondial avec un pôle commercial et touristique

**Projet 3** – Création d'un Centre d'Affaires pour une ouverture à l'international

**Projet 4** – Création d'un Parc écotouristique « Terre d'Amazonie » ; requalifié en « Création d'une offre éco-touristique labellisée Terre d'Amazonie »

**Projet 5** – Favoriser l'essaimage de l'activité spatiale dans le cadre d'un Partenariat avec le pôle de compétitivité aéronautique et spatial Aquitaine/Midi-Pyrénées : Aerospace Valley

L'organisation de chaque projet s'articule notamment autour d'objectifs clairement définis, de partenaires publics et privés associés, de résultats attendus, d'étapes-clés précisées pour la mise en œuvre, d'indicateurs de suivi pertinents. Les délais de lancement courent jusqu'à décembre 2010, correspondant à la fin de l'expérimentation du SRDE. Un cadre budgétaire précis, et ré-ajustable, est fixé pour chaque projet. L'état d'avancement de ces projets est (ou sera) consultable sur [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE.

## Projet n°1

# Création d'un Pôle Régional de Développement, de Valorisation et de Promotion des Ressources Naturelles

*Chef de Projet – Guyane Technopole*

L'objectif est de créer une structure qui ait pour missions :

- > étape 1 - La veille technologique, économique, industrielle et commerciale,
- > étape 2 - L'appui à la formation, aux transferts technologiques, à la promotion, au marketing...
- > étape 3 - La structuration et le développement des pôles de développement industriel thématiques.

En effet, il existe en Guyane des richesses naturelles importantes mais les filières sont désorganisées ou quasi-inexistantes. Par ailleurs, le contexte actuel est favorable à la création de pôles d'excellence industriels territoriaux au niveau national et européen alors que les échanges entre le monde économique et industriel et celui de la recherche sont insuffisants.

Dans ce contexte, il est apparu comme une opportunité et une nécessité de mettre en place un pôle régional de développement, de valorisation et de promotion des ressources naturelles.

Les résultats attendus sont :

- > l'obtention du label « Pôle de compétitivité »,
- > le développement et la coordination des synergies entre les opérateurs territoriaux, économiques, financiers et la recherche,
- > la mise à niveau, la modernisation et l'amélioration de la compétitivité des entreprises et des filières,
- > le développement et le rééquilibrage entre les bassins d'emploi du territoire.

Les indicateurs de suivi sont :

- > l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises par filière,
- > le nombre d'entreprises créées,
- > le nombre de dépôts de brevets, la présence dans les publications scientifiques internationales.

Les étapes de la mise en œuvre sont :

- > la désignation d'un pilote et l'organisation de la gouvernance du projet,
- > la définition des modalités de fonctionnement et de financement,
- > la mise en place des pôles industriels territoriaux thématiques.

Un certain nombre de difficultés sont prévisibles et notamment l'organisation et le partage des rôles dans la gouvernance du projet, la mise en place de partenariats public-privé entreprises et organismes de recherche.



Guyane Technopole a vu le jour le 17 octobre 2000. L'objectif de cette création est de favoriser la recherche et l'innovation concrètement par l'accompagnement des porteurs de projets. Depuis cette date, elle a ainsi contribué à la création de plusieurs entreprises et au développement de nombreux projets. Guyane Technopole est membre du réseau français et européen des technopoles, membre du réseau européen incubateurs et pépinières et est labellisée Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation – CEEI.

La technopole est également membre associé du réseau des parcs technologiques brésiliens ANPROTEC. A ce jour, la structure est dotée d'un conseil d'administration, d'un comité scientifique, d'un comité technique représentant l'ensemble des acteurs et décideurs guyanais. Elle fonctionne avec un bureau et une équipe de 9 personnes. Guyane Technopole a joué un rôle majeur dans la réflexion et l'élaboration du SRDE.

Elle est notamment le pilote du projet « **Pôle de développement, de valorisation et de promotion des ressources naturelles** ». Ce projet s'appuie sur deux axes : la transformation des ressources naturelles issues des filières classiques et les biotechnologies. Il s'inscrit également dans une démarche de rapprochement avec les pôles de compétitivité, dont le pôle Valorial et le pôle PASS.

Pour plus d'information sur le projet n° 1 et son état d'avancement [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE

## Projet n°2

# Cayenne, Ville Capitale inscrite au patrimoine mondial, avec un pôle commercial et touristique

*Chef de Projet – Ville de Cayenne*

L'objectif est le suivant :

- > inscrire Cayenne au patrimoine mondial de l'Unesco et construire un pôle commercial et touristique au cœur de la ville ; positionner Cayenne en tant que Ville Capitale régionale de l'Amazonie française et européenne,
- > redynamiser le cœur historique de Cayenne pour en faire un pôle commercial avec un hôtel 4 étoiles ; créer une dynamique de territoire autour d'un outil puissant d'attractivité touristique.

La Ville de Cayenne affiche une forte volonté d'ouverture sur la mer et le bord de mer, avec un grand projet d'aménagement du littoral. Par ailleurs, une ORAC, une OPAH et un projet ANRU sont en cours. C'est dans ce contexte favorable que le projet Ville de Cayenne peut se prévaloir.

Les résultats attendus sont :

- > un centre-ville dynamique et attractif,
- > une augmentation de l'offre touristique (qualité de l'hébergement, existence d'activités artistiques et culturelles),
- > l'attractivité auprès des investisseurs,
- > l'émergence de zones à destination des entreprises.

Les indicateurs de suivi sont :

- > le nombre de touristes annuels,
- > le nombre de chambres d'hôtel créées,
- > le taux de remplissage des hôtels,
- > le nombre de commerces ouverts,
- > les manifestations artistiques.

Les étapes de la mise en œuvre sont :

- > l'adoption d'un positionnement politique clair,
- > la mise en conformité avec les critères de labellisation « patrimoine mondial »,
- > les aménagements (réhabilitation du vieux port de Cayenne, aménagement du littoral, aménagement de la place des Palmistes...),
- > l'implantation d'un hôtel 4 étoiles,
- > la reconfiguration d'un îlot central avec un pôle commercial attractif.

Un certain nombre de difficultés sont prévisibles et notamment les contraintes d'aménagement en raison de l'inscription de Cayenne au patrimoine mondial, la coopération entre les acteurs, la lutte contre l'insécurité.



**La Ville de Cayenne** est la capitale régionale de la Guyane. L'administration régionale, départementale et préfectorale possède de nombreux sièges dans la ville ainsi que les représentations régionales des organismes européens. Les sièges régionaux des entreprises nationales sont aussi présents.

C'est une ville-presqu'île de 64 297 habitants avec une densité de 2 725 habitants au km<sup>2</sup> située au bord de l'Atlantique sur une zone littorale qui mêle monts, plages et forêt dense.

La Ville de Cayenne appartient à l'intercommunalité « Communauté de Communes du Centre-Littoral ». Au-delà, Cayenne a pour ambition de devenir la Capitale européenne de l'Amazonie.

Sa devise « le travail procure la richesse » est de bon augure pour le devenir économique de la Guyane. La ville s'est lancée dans un programme de grands travaux, rénovation des façades de centre-ville, requalification urbaine, construction et réhabilitation de logements, création de commerces et d'activités de proximité et c'est en toute légitimité que la ville s'est positionnée comme pilote de ce projet n°2 « **Cayenne, Ville Capitale inscrite au patrimoine mondial, avec un pôle commercial et touristique** ».

Pour plus d'information sur le projet n° 2 et son état d'avancement [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE

## Projet n° 3

# Création d'un centre d'affaires pour une ouverture à l'international

(sous le label World Trade Center)

*Chef de Projet – Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane*

L'objectif est :

- > aider au développement à l'international des entreprises,
- > faciliter les échanges régionaux et interrégionaux (CARICOM, MERCOSUR, ACP...),
- > accompagner les filières à l'exportation (mise en place d'outils business/export, implantation d'une DRCE, appui à la labellisation, transferts technologiques),
- > accompagner les entreprises dans la constitution de joint-ventures,
- > implanter un pôle de formation multimédias et multi-langues, développer des techniques et coopérations internationales,
- > créer des bureaux relais e-commerce, e-business, B to B,
- > faire de l'animation par le biais d'événementiels,
- > gérer le club d'affaires régional, membre du réseau WTC - Il existe 300 WTC dans le monde dont 110 en France.

Le contexte est favorable à l'accueil d'un tel dispositif : d'abord une intensification probable des échanges avec le Brésil grâce à la construction du pont sur l'Oyapock ; ensuite en raison d'un certain nombre de handicaps qui méritent d'être comblés : balance commerciale très déficitaire, faiblesse des branches professionnelles et forte économie informelle, faible reconnaissance des savoir-faire locaux, absence d'outils dédiés à l'exportation, absence de mutualisation d'équipements d'entreprises.

Les résultats attendus sont :

- > la création d'un véritable marché export,
- > une structuration réelle des filières et branches professionnelles.

Les indicateurs de suivi sont :

- > la réduction du déficit de la balance commerciale,
- > la mesure de la rentabilité de l'activité du WTC.

Les étapes de la mise en œuvre sont :

- > le choix de localisation du site,
- > la labellisation WTC,
- > la rentabilité du WTC,
- > la définition des outils constitutifs du projet,
- > les négociations relatives à l'implantation de la DRCE.

Un certain nombre de difficultés sont prévisibles et notamment la mobilisation des financements, la fédération et la coordination des partenaires.



**La Chambre d'Industrie et de Commerce de Guyane** est un acteur économique, au service des entreprises du commerce, de l'industrie et des services. Elle accompagne et soutient porteurs de projets, créateurs et chefs d'entreprises tout en menant une politique d'amélioration de l'environnement économique, financier et fiscal en Guyane.

Elle favorise l'implantation et la structuration des filières productives. Elle renforce la coopération internationale avec les pays voisins (Brésil, Surinam, Guyana, Venezuela) notamment par l'ouverture de nouveaux marchés et l'implantation d'Antennes à l'étranger.

Elle gère plusieurs infrastructures économiques telles que l'Aéroport de Rochambeau, le port de commerce de Dégrad-des-Cannes, le port de pêche du Larivot, la maison des entreprises et le parc d'activités économiques de Dégrad-des-Cannes. Sa compétence s'étend à la formation initiale et continue, par son Institut Consulaire de Formation (ICF).

La CCI Guyane, choisie par la Région Guyane, a toute vocation à conduire ce projet de mise en place d'un **World Trade Center**.

Pour plus d'information sur le projet n° 3 et son état d'avancement [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE

## Projet n°4

# Parc Ecotouristique « Terre d'Amazonie »

*Chef de Projet – Comité du Tourisme de la Guyane*

L'objectif est de promouvoir la Guyane à travers un produit haut de gamme écotouristique et scientifique (parc zoologique, aquarium, jardin botanique, musée d'histoire naturelle...)

Les résultats attendus sont :

- > une augmentation du nombre de touristes,
- > une augmentation de la notoriété et de l'attractivité de la Guyane.

Les indicateurs de suivi sont :

- > le nombre de visiteurs,
- > l'évolution de la rentabilité du projet.

Les étapes de la mise en œuvre sont :

- > le lancement d'une étude de faisabilité,
- > l'élaboration du programme pour le parc,
- > l'élaboration du projet,
- > la construction du parc,
- > la communication et la promotion.
- > l'identification du porteur de projet,
- > l'appel à projet international pour recruter un chef de projet,
- > la mise en place des financements (recherche de financements, partenariats public privé...),
- > le choix d'un ou de plusieurs gestionnaires,

Un certain nombre de difficultés sont prévisibles et notamment la mobilisation des financements, le choix des gestionnaires, la rentabilité de l'investissement.

### Requalification du projet

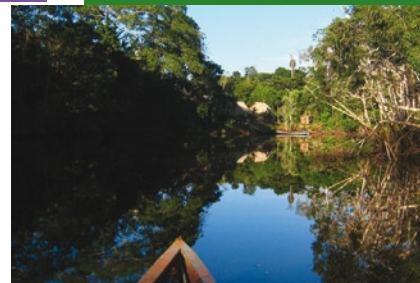
Après différentes études et réflexions, ce projet a été réajusté en séance plénière du Conseil Régional le 2 décembre 2007, à la demande du Comité du Tourisme de la Guyane. Il s'agit désormais de créer une offre éco-touristique labellisée « Terre d'Amazonie ». Cela consiste à :

- > rechercher et développer les complémentarités et synergies territoriales,
- > favoriser une approche globale et pragmatique de l'aménagement touristique,
- > répondre aux exigences de la demande par une amélioration de l'offre existante et la création de produits hauts de gamme, (lodges...),
- > faire de la Guyane un pôle d'attraction touristique majeur.

La construction par la puissance publique d'un lodge pilote a été décidée dès 2006. Par ailleurs, la mise en place d'un label évolutif et fédérateur de bonnes pratiques, établi sur des critères de durabilité touristique, va permettre la mise en valeur du respect de l'environnement et l'utilisation des savoir-faire identitaires et artisanaux, tout en apportant une valeur ajoutée au produit touristique « Guyane ».

Les critères établis devront répondre à un certain nombre de logiques :

- > organisationnelles de l'activité touristique sur l'ensemble du territoire guyanais,
- > de respect et de valorisation de l'environnement et des paysages,
- > de pérennité du patrimoine historique et culturel local.



**Le Comité du Tourisme de la Guyane**, a pour mission la mise en œuvre de la politique touristique de la Guyane.

C'est le référent auprès des professionnels du tourisme, agences de voyages, tour operators... Le comité assure également l'accueil et l'information auprès du grand public et organise les relations presse.

Un certain nombre de marchés cibles sont identifiés (Europe, Caraïbes) et notamment les territoires de langue française à savoir la Métropole, la Suisse, Guadeloupe et Martinique...

Le Comité organise chaque année des voyages de presse et des « éductours », participe à des salons grand public et professionnels, et à des foires.

Un bureau est situé à Paris et permet de relayer différentes actions comme la tournée de promotion « la Guyane dans votre ville »...et bientôt « **Terre d'Amazonie** ».

Pour plus d'information sur le projet n° 4 et son état d'avancement [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE

## Projet n° 5

# Favoriser l'essaimage de l'activité spatiale dans le cadre d'un Partenariat avec le pôle de compétitivité aéronautique et spatial Aquitaine/ Midi-Pyrénées « Aerospace Valley »

*Chef de Projet – Guyane Technopole*

L'objectif est de :

- > mutualiser les expertises, les compétences, les projets et les perspectives de développement,
- > échanger les process, regrouper les acteurs,
- > mettre en place des formations internationales (maintenance aéronautique –techniciens/ingénieurs, simulateurs de vols (formation des équipages)),
- > créer des entreprises, de nouveaux services directs et indirects autour de l'activité spatiale (retombées en terme d'emploi/ formation, diversification...).

Le contexte se prête à ce partenariat dans la mesure où le spatial est l'une des activités phares traditionnelles de la Guyane et dans la mesure où des activités innovantes restent à développer.

Les résultats attendus sont :

- > des projets et partenariats concrets liés au pôle de compétitivité,
- > des entreprises et des emplois créés dans le secteur spatial.

Les indicateurs de suivi sont :

- > le nombre d'entreprises créées,
- > le nombre d'emplois créés,
- > la mise en place de formation.

Les étapes de la mise en œuvre sont :

- > les modalités de mise en place des partenariats et alliances entre les acteurs,
- > la mise en place d'une structure locale de suivi et d'évaluation des alliances,
- > le lancement de projets.

Un certain nombre de difficultés sont prévisibles et notamment l'adhésion et l'engagement des acteurs concernés et la concrétisation des partenariats.



**Guyane Technopole**, joue un rôle essentiel dans la création de pôles d'excellence par l'innovation grâce à l'animation d'un réseau constitué d'acteurs de la Recherche, de l'Université et de l'Entreprise.

Guyane Technopole intégrera des locaux dédiés au sein du Pôle Universitaire de Guyane (PUG), qui abritera également une pépinière et un incubateur. La pépinière offre de la surface et un appui logistique aux entreprises dans leur phase de création. L'incubateur est dédié aux projets qui font appel à la recherche publique. Il permet l'émergence d'entreprises innovantes dans les domaines technologiques clés (télécommunications, énergie, environnement, biodiversité, biotechnologies).

Ces deux outils sont déjà opérationnels au sein de Guyane Technopole et renforcent les synergies entre l'enseignement supérieur, les étudiants et chercheurs et les investisseurs privés. Guyane Technopole est donc le pilote idéal pour ce **Partenariat Aérospace Valley**.

Pour plus d'information sur le projet n° 5 et son état d'avancement [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE

*Ces 5 projets ont été confiés aux chefs de projet fin 2006 afin qu'ils puissent oeuvrer sans tarder. À ce jour la majorité des projets est bien avancée et suit les délais envisagés. Ces projets et leur état d'avancement détaillé sont consultables sur le site SRDE de la région [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE.*

## 3.3 Le programme des 30 actions

En complément de ces projets-phares, de nombreuses actions sont à mettre en place à court terme pour répondre aux enjeux issus du diagnostic, réduire les handicaps, valoriser les potentiels et amorcer un véritable développement endogène. La Région a ainsi choisi de lancer un programme de 30 actions selon 3 domaines d'activités stratégiques (DAS) choisis en concertation avec les acteurs économiques du territoire. Ainsi, la Région, à travers le SRDE, s'engage à :

- DAS 1** Soutenir et accompagner la création et le développement des entreprises pour un meilleur équilibre du territoire.
- DAS 2** Faire de l'innovation et de la valorisation des ressources naturelles des moteurs de développement économique.
- DAS 3** Créer les conditions de l'intégration régionale et de l'ouverture à l'international pour une Guyane plus attractive.

### Le synoptique des actions par DAS

**DAS1 : Soutenir et accompagner la création et le développement des entreprises pour un meilleur équilibre du territoire.**

N°	Actions	Opérateurs positionnés
A1.1	Renforcer et coordonner les dispositifs d'accompagnement des entreprises (guichet unique)	ACREDEG
A1.2	Développer l'accompagnement personnalisé des entreprises (coaching)	ACREDEG - CGPME
A1.3	Organiser des sessions collectives avec les TPE PME pour insuffler l'innovation et l'international	GT
A1.4	Lancer un concours régional à création d'entreprises innovantes et internationales (variante : palmarès des entreprises exportatrices)	GT
A1.5	Favoriser le développement des produits locaux (dont artisanaux)	Chambre d'agriculture
A1.6	Lancer une démarche anticipée de restructuring financier des entreprises fragiles	ACREDEG
A1.7	Mettre en place un fond de participation régionale GP	REGION - CGPME
A1.8	Créer un parcours de l'entrepreneur de l'incubation au développement	GT
A1.9	Développer l'offre immobilière et foncière pour les entreprises	CCCL - CCEG - CCOG
A1.10	Elaborer un plan territorial de développement de la formation	Région
A1.11	Lancer un programme de formation continue des entrepreneurs par secteur d'activité	Chambre des métiers
A1.12	Mettre en place un soutien méthodologique aux communes pour la conduite d'ORAC	

## DAS 2 : Faire de l'innovation et de la valorisation des ressources naturelles des moteurs de développement économique.

N°	Thématique	Actions	Opérateurs positionnés
A2.1	Energie	Développer la production d'énergies renouvelables pour l'électricité	GT
A2.2	Energie	Développer la production d'énergies renouvelables pour les bio carburants	CT - ADEME (étude en cours)
A2.3	Animation	Mettre en place un pôle d'excellence rural	CCOG
A2.4	Animation	Intégrer le pôle d'enseignement supérieur et de recherche dans le PUG	
A2.5	Transformation	Lancer des études sur l'opportunité de développer des produits transformés	
A2.6	Transformation	Lancer un appel à projet sur la valorisation des ressources à des fins de bien-être, santé, cosmétique	GT
A2.7	Transformation	Mettre en place une unité de transformation des produits de la mer	REGION (étude en cours)
A2.8	Promotion	Créer un label qualitatif Guyane	Chambre de métiers
A2.9	Mines	Exploiter les ressources naturelles non renouvelables (quartz, or, hydrocarbures)	
A2.10	Animation	Structurer la filière pêche	

## DAS 3 : Créer les conditions de l'intégration régionale et de l'ouverture à l'international pour une Guyane plus attractive.

N°	Thématique	Actions	Opérateurs positionnés
A3.1	Animation	Obtenir une représentation permanente DRCE en Guyane et diffuser les bonnes pratiques Ubifrance	
A3.2	Offre et attractivité	Créer des zones franches à l'exportation	CCOG
A3.3	Offre et attractivité	Développer un pôle économique autour du pont sur l'Oyapock	CCEG
A3.4	Offre et attractivité	Favoriser la mise en place du cabotage fluvio-maritime et d'un HUB aérien	CGPME - ACREDEG
A3.5	Animation	Lancer des actions de prospection et promotion à l'export	
A3.6	Animation	Lancer une action collective pour prospecter un marché international sur un secteur à définir	
A3.7	Formation	Créer des classes préparatoires économiques et scientifiques ainsi que des études de langues	
A3.8	Formation	Lancer des actions de lobbying pour implanter une antenne d'école d'ingénieurs en Guyane	

## Description des axes et actions

Les différentes actions sont soutenues techniquement et financièrement par divers partenaires publics et privés. La majorité d'entre elles disposent déjà d'un pilote dédié. L'état d'avancement des 30 actions est consultable sur le site [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE.

### DAS 1

#### Soutenir et accompagner la création et le développement des entreprises pour un meilleur équilibre du territoire

##### > Action A1.1 – Renforcer et coordonner les dispositifs d'accompagnement des entreprises (guichet unique)

*Pilote - ACREDEG*

Il s'agit de mettre en place un guichet unique afin d'accompagner les entreprises sur les plans technique, financier, organisationnel et sur la formation, dans un contexte de forte mortalité des entreprises, d'une insuffisance de formation des porteurs de projets et d'un tissu économique dominé par les TPE (très petites entreprises).

Les étapes-clés sont les suivantes :

- > le recensement et la centralisation des informations,
- > la coordination des acteurs de la création,
- > la mise en place d'un schéma directeur,
- > l'acceptation et la mise en place d'un guichet unique.

L'accent doit être mis sur l'absolue nécessité de faire travailler ensemble les différentes structures.

##### > Action A1.2 – Développer l'accompagnement personnalisé des entreprises (coaching)

*Pilotes : ACREDEG-CGPME*

L'objectif est de garantir un taux de survie de plus de 5 ans aux entreprises. Il s'agit aussi de mettre en place une convention d'accompagnement sur 3 ans pour les entreprises créées alors que les entrepreneurs sont peu formés et que l'on assiste à de nombreuses défaillances d'entreprises.

Les étapes-clés sont :

- > l'identification d'entreprises ou de créateurs cibles,
- > l'analyse de leurs difficultés,
- > l'organisation de rendez-vous personnalisés.

Il est probable qu'il soit difficile de mobiliser les entrepreneurs sur ces questions ; il faudra ainsi prévoir des accompagnements très personnalisés et adaptés à chaque cas.

##### > Action A1.3 – Organiser des sessions collectives avec les TPE-PME pour insuffler l'innovation et l'international

*Pilote – Guyane Technopole*

L'innovation est à dynamiser. Pour ce faire il convient de s'appuyer sur les instituts de recherche présents, le Pôle Universitaire Guyanais (PUG) et Guyane Technopole. L'objectif est de diffuser des méthodologies d'innovation technologique et de mise en marché au sein des TPE et PME lors de sessions de formation.

Les étapes-clés consistent à :

- > regrouper les TPE et PME par secteurs, localisation géographique, affinités,
- > lancer plusieurs journées de formation collective, avec un prestataire, basées sur des cas concrets,
- > évaluer la démarche au bout de 6 mois.

Les impacts seront vraisemblablement et avant tout indirects et ressentis sur du moyen terme.

> *Action A1.4 – Lancer un concours régional à la création d’entreprises innovantes et internationales (variante : palmarès des entreprises exportatrices)*

*Pilote – Guyane Technopole*

L’objectif est triple : détecter les projets innovants liés aux exportateurs, motiver et fédérer les entreprises du territoire, valoriser l’image du territoire et de ses acteurs. Le contexte indique clairement qu’il faut aller au-delà du concours national avec un dispositif de niveau régional en ajoutant une dimension export.

Les étapes-clés sont les suivantes :

- > définir des critères de sélection,
- > déterminer la typologie du jury (experts par secteur d’activité, ANVAR...) pour donner une légitimité au concours,
- > déterminer la typologie des prix : nombre de lauréats, montants des primes versées, dotations en nature (conseil, expertises).

Il s’agira de faire de ce concours un outil d’animation fort en s’appuyant sur des partenaires majeurs.

> *Action A1.5 – Favoriser le développement des produits locaux (dont les produits artisanaux)*

*Pilote – Chambre d’Agriculture de Guyane*

Dans un contexte favorable, l’idée est d’encourager à la création et au développement d’entreprises artisanales ou industrielles à partir des produits du terroir, et de valoriser le savoir et le savoir-faire techniques. Les importations de produits artisanaux sont importantes actuellement en Guyane. Parallèlement il existe de fortes compétences « bois » à Kourou, des possibilités de développer les fleurs et les bijoux à Sinnamary, d’élaborer davantage les produits dérivés du manioc à Iracoubo, de recenser un peu partout sur le territoire une richesse culturelle sous-exploitée. Il y a par ailleurs des marchés importants à proximité (environnement régional).

Les étapes-clés sont :

- > l’identification des compétences et des produits,
- > la mise en place d’un label,
- > l’organisation de la production et de la distribution,
- > la mise en place d’une démarche marketing spécifique (marchés à thème...).

Il conviendra d’être vigilant sur la coordination des acteurs, les financements, la concurrence des produits des pays tiers qui très souvent copient les produits locaux.

> *Action A1.6 – Lancer une démarche anticipée de « restructuring financier » (intervention en haut et bas de bilan) des entreprises en difficulté*

*Pilote - ACREDEG*

En Guyane, traditionnellement, de nombreuses entreprises rencontrent des difficultés et déposent le bilan. On a enregistré 470 cessations d’activité en 2004 par exemple. Les entrepreneurs sont insuffisamment professionnalisés et ont besoin de soutien.

Les étapes-clés sont :

- > l'identification des entreprises cibles,
- > le cofinancement d'un cabinet de conseil qui aide les entreprises à améliorer leurs indicateurs de trésorerie,
- > la mise en place d'un fonds.

L'objectif du SRDE sur cette question est de favoriser l'information auprès de ces entreprises afin qu'elles sollicitent l'accompagnement suffisamment en amont, notamment par la mobilisation du FRACED (Fonds Régional d'Aide et de Conseil aux Entreprises en Difficultés) en cours de mise en place.

### > *Action A1.7 – Mettre en place un fonds de participation régional « Guyane Participation »*

*Pilotes – Région, CGPME*

Les PME-PMI de Guyane accèdent avec difficulté aux financements, particulièrement en haut de bilan. Les outils de capital-risque restent élitistes et excluent notamment les entreprises en création ou en situation de retournement favorable et certaines activités économiques porteuses (agriculture, pêche...). Par ailleurs, l'intervention au capital n'est pas encore une pratique facilement acceptée par les chefs d'entreprise.

Aussi s'agit-il d'étudier, au travers de la structuration de la Compagnie Financière de Guyane (CFG), la création d'un fonds de participation pouvant financer l'amorçage, la création et la modernisation ou le retournement favorable de TPE/PME/PMI n'ayant pas accès aux outils traditionnels de financement. Il s'agit aussi de poursuivre les travaux engagés avec SIPEC (Société d'Ingénierie, de Promotion Economique et de Conseil) sur l'environnement financier des entreprises en Guyane.

Il conviendra toutefois de bien définir les modalités de mise en œuvre du fonds de participation.

### > *Action A1.8 – Créer un parcours de l'entrepreneur, de l'incubation au développement*

*Pilote – Guyane Technopole*

Dans un contexte de forte insuffisance d'une offre immobilière adaptée, il est nécessaire de proposer une offre à des conditions économiques avantageuses ainsi que des services partagés.

Les étapes-clés sont :

- > évaluer la nécessité et l'opportunité de créer une pépinière et un hôtel d'entreprises,
- > réaliser, en fonction des conclusions de l'étude, une pépinière et un hôtel d'entreprises (élaboration du business plan de la pépinière, définition des modalités de gestion, travaux),
- > définir des offres adaptées de services partagés.

Il est vraisemblable que les contraintes foncières et financières seront fortes et que les financements seront difficiles à trouver (chantier lourd, identification d'un gestionnaire...).

### > *Action A1.9 – Développer l'offre immobilière et foncière pour l'accueil des entreprises*

*Pilotes – CCCL, CCEG, CCOG*

La rareté et le coût élevé de l'immobilier d'entreprise nécessitent de trouver des solutions pour faciliter l'installation physique des entreprises sur l'ensemble du territoire.

Les étapes-clés sont :

- > trouver du foncier disponible,
- > définir les zones et les répartir,
- > entreprendre des études de faisabilité,

- > mobiliser les financements nécessaires,
- > faire du lobbying auprès de l'Etat pour étendre la ZFU (Zone Franche Urbaine) de Cayenne.

Il s'agira de surmonter la difficulté de trouver du foncier disponible rapidement et de pouvoir créer des zones monosectorielles.

### > *Action A1.10 – Elaborer un plan territorial de développement de la formation*

#### *Pilote – Région*

La sous-qualification des jeunes, la forte croissance démographique, l'absence de formations qualifiantes nécessitent la mise à plat des systèmes de formation. Il convient de mettre en adéquation l'offre de formation avec les besoins d'emploi actuels et l'adaptation aux nouvelles filières à développer sur le territoire.

Les étapes-clés sont :

- > l'identification de filières nouvelles et porteuses de développement,
- > la coordination des acteurs de la formation,
- > la mobilisation des financements,
- > la mise en place de formations qualifiantes.

Actuellement, les contacts entre les chefs d'entreprise sont peu nombreux, le niveau de scolarisation est encore faible dans certaines zones et les débouchés sont insuffisants.

### > *Action A1.11 – Lancer un programme de formation continue des entrepreneurs par secteur d'activité*

#### *Pilote – Chambre des Métiers*

De nombreuses entreprises sont fragiles et insuffisamment professionnalisées. Il faut donc fournir aux entrepreneurs un accompagnement à la professionnalisation. Il faut apporter au chef d'entreprise des connaissances sur la gestion et son environnement socio-économique.

Les étapes-clés sont :

- > l'identification des formations nécessaires (marketing, finance...),
- > l'identification des entreprises cibles,
- > la mise en place d'un partenariat avec des cabinets de formation.

Il faudra sans doute trouver des solutions pour pallier l'absentéisme prévisible des entrepreneurs et pour mettre en place des formations adaptées aux différentes filières.

### > *Action A1.12 – Mettre en place un soutien méthodologique aux communes pour la conduite d'ORAC (Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce)*

Les centres-villes souffrent d'un manque d'attractivité et de dynamisme. Des opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce sont en cours. Il s'agit donc de donner un soutien supplémentaire aux aides ORAC existantes afin de redynamiser les centres-villes.

Les étapes-clés sont :

- > l'incitation à la candidature pour l'attribution d'une ORAC,
- > le soutien à la réalisation d'une étude diagnostic et d'un programme d'actions,

- > le soutien à l'animation de l'ORAC.

Il faudra convaincre les entreprises d'être parties prenantes car l'ORAC subventionne les investissements des entreprises et les frais d'animation de la commune.

## DAS 2

### Faire de la valorisation des ressources naturelles l'un des moteurs du développement économique

#### > Action A2.1 – Développer la production d'énergies renouvelables pour l'électricité

##### *Pilote – Guyane Technopole*

La centrale de Dégrad des Cannes dispose d'une puissance insuffisante (il manque 20 mégawatt de puissance à l'horizon 2010). Aussi des études de faisabilité et d'impact ont déjà été réalisées et des opérateurs identifiés.

C'est dans ce contexte que cette action vise à diminuer la dépendance au pétrole, à couvrir néanmoins les besoins énergétiques en lien avec la croissance démographique et à diversifier l'approvisionnement énergétique.

Les étapes-clés sont :

- > mener à bout les études en cours,
- > confirmer les opérateurs identifiés,
- > identifier leurs besoins et apports de réponses (autorisations...),
- > procéder à des montages financiers en défiscalisation
- > lancer les travaux,
- > négocier avec l'Europe pour les raccordements réseau.

Toutefois, un certain nombre de difficultés sont prévisibles et seront à prendre en compte : les négociations sur les tarifs avec EDF, le financement des raccordements et des lignes, les négociations politiques, le renforcement des lignes, une taille critique de l'investissement appropriée, la réglementation.

#### > Action A2.2 – Développer la production d'énergies renouvelables par les biocarburants

##### *Pilotes – GT, ADEME*

Il s'agit dans un premier temps d'améliorer le bilan environnemental des transports, de diversifier l'approvisionnement énergétique (diminution de la dépendance au pétrole). Il s'agit dans un second temps de contribuer au développement de nouvelles voies de diversification agricole, de renforcer l'économie locale, de créer des emplois et de développer un savoir-faire exportable.

Les biocarburants liquides ou gazeux sont obtenus avec les matières organiques végétales et animales. La Guyane n'en produit pas et n'en importe pas aujourd'hui. 81,3 % de l'énergie primaire est importée de Trinidad & Tobago. Le développement des biocarburants bénéficie actuellement d'un contexte favorable, à savoir une directive européenne qui prévoit une incorporation de 5,75 % des biocarburants dans les carburants actuels à l'horizon 2010.

Les étapes-clés sont :

- > réaliser des études de faisabilité puis lancer les projets,
- > voie huile : travail de recensement, expérimentation de différentes plantes oléagineuses sur parcelles,

projet-pilote en site isolé, étude pour le montage d'une unité de transestérification,

- > voie éthanol : expérimentation de différentes cultures, étude pour un projet de « véhicules flexibles », démonstration de « véhicules flexibles », projet de démonstration « éthanol ex-bois », identification d'opérateurs privés.

Il faudra faire face à la concurrence des pays à faible coût de main d'œuvre pour la filière huile. Il faudra tenir compte de l'amendement des terres en matière organique et des apports calciques ; il faudra tenir compte de l'aplanissement des surfaces et du drainage des zones marécageuses du littoral, de la redistribution des terres, propriétés de l'Etat. Il y aura aussi vraisemblablement un certain nombre de problèmes règlementaires.

### > *Action A2.3 – Mettre en place un pôle d'excellence rural*

#### *Pilote - CCOG*

Il s'agit d'obtenir la labellisation « pôle d'excellence rural » de 2 projets en cours afin de dynamiser économiquement les territoires concernés.

2 candidatures sont en cours à l'Ouest et à l'Est du territoire : création d'un abattoir, combiné avec des formations en transformation d'une part, développement de la qualité des produits végétaux d'autre part.

Les étapes-clés sont :

- > une étude de faisabilité des projets,
- > le montage du dossier pour la labellisation,
- > la recherche de financement,
- > l'animation du pôle,
- > la mise en place des projets en cas de labellisation.

Il conviendra de trouver les financements, d'assurer le fonctionnement optimal des structures et de s'assurer des retombées économiques sur le territoire. Légalement par ailleurs, un seul pôle peut être labellisé.

### > *Action A2.4 – Intégrer le Pôle d'Enseignement Supérieur et de Recherche (PRES) dans le PUG*

Il est donné par l'Etat la possibilité de mettre en place des PRES, outils fédérateurs de la recherche et de l'enseignement sur les territoires pour une meilleure visibilité et une meilleure attractivité. La Région et ses partenaires ont affiché une forte volonté d'intégrer le PRES dans le PUG.

C'est ainsi que cette action vise à mettre en cohérence les politiques de recherche et les programmes de développement local et d'ouverture à l'international de la Guyane. C'est ainsi que cette action vise à favoriser l'essaimage des laboratoires et à atteindre une masse critique d'étudiants significative.

Les étapes-clés sont :

- > l'élaboration d'un schéma de recherche régional,
- > la recherche de financements (Agence Nationale de la Recherche, Union Européenne)
- > un lobbying à mettre en oeuvre.

Il faudra néanmoins s'assurer du réel consensus entre les différents partenaires et de la mobilisation des chercheurs guyanais.

### > *Action A2.5 – Lancer des études sur l'opportunité de développement de produits transformés agroalimentaires*

L'objectif est d'accompagner le développement des filières primaires dans le développement de produits tels que le manioc, les fruits ou le chocolat. Il s'agit aussi d'accompagner les entreprises de transformation.

Il existe actuellement une faible compétitivité dans ce domaine sur le sol guyanais. L'industrialisation est inexistante et les produits peu valorisés. Il y a par ailleurs un déséquilibre de la balance commerciale.

Les étapes-clés sont :

- > la définition des secteurs,
- > le lancement d'études de faisabilité,
- > la mise en place effective d'activités de transformation.
- > une entente socio-professionnelle ou des porteurs privés
- > un soutien financier Région/Etat/Europe

Il faudra s'assurer des financements et veiller à la concrétisation des projets.

### > *Action A2.6 – Lancer un appel à projet sur la valorisation des ressources à des fins de bien-être, santé, cosmétique*

#### *Pilote – Guyane Technopole*

Il s'agit de valoriser la biodiversité guyanaise par la production de produits cosmétiques. Un partenariat est en cours d'élaboration avec le pôle de compétitivité Cosmetic Valley.

Les étapes-clés sont :

- > la signature de la convention, la formalisation du partenariat,
- > l'identification et la récolte des 50 premiers échantillons, l'identification du volume disponible et des propriétés des plantes,
- > l'envoi des échantillons aux laboratoires de Cosmetic Valley pour la création de produits,
- > à terme, la production sur place et le montage d'un laboratoire pour les premiers investissements.

Il faudra être vigilant des retombées sur le territoire (de l'utilisation de plantes guyanaises en métropole à la production de produits sur le territoire) et tenir compte des droits sur le vivant (propriété de la biomasse).

### > *Action A.2.7 - Mettre en place une unité de transformation des produits de la mer*

#### *Pilote – Région Guyane*

Actuellement, les activités de transformation sont quasiment inexistantes en Guyane. L'objectif est de définir le secteur d'activité pour la mise en place d'une unité de transformation et d'améliorer la valorisation industrielle et la compétitivité des produits.

Les étapes clés sont :

- > L'identification des produits à transformer
- > La réalisation d'une étude de faisabilité et d'une étude de marché
- > Le choix de la localisation de l'unité industrielle
- > La prospection pour l'implantation d'un industriel ou d'une coopérative
- > La mise en place des financements et le début de la construction
- > La réception de l'usine

- > La gestion et la promotion pour optimiser les débouchés

Les difficultés peuvent provenir des délais, de la coordination et des financements. Il faudra aussi s'assurer de la mise en œuvre des transferts technologiques et de la rentabilité.

### > *Action A.2.8 – Créer un label qualitatif Guyane*

#### *Pilote – Chambre des Métiers*

Les produits guyanais s'exportent peu parce qu'ils sont mal connus ou mal appréciés. L'image de la Guyane est donc à renforcer et il convient de valoriser les produits guyanais à la fois pour augmenter la consommation locale, à la fois pour de nouveaux débouchés à l'export en s'appuyant sur la création d'un label qualitatif.

Les étapes clés sont :

- > identifier les produits « labellissables »,
- > identifier la faisabilité par une étude de marché,
- > se fixer le cahier des charges du label,
- > faire certifier le label,
- > communiquer et valoriser le label.

Il faudra toutefois auparavant pouvoir réaliser l'étude de marché et par la suite identifier un positionnement pour le label. Le label est lié à la qualité d'un produit et peut concerner différents produits tandis que l'AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) est liée à la région et spécifique à un produit.

### > *Action A.2.9 – Exploiter les ressources naturelles non renouvelables (quartz, or, hydrocarbures)*

Le sous-sol guyanais est peu exploité, hormis l'extraction des filons d'or. Or, l'inventaire mené par le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) met en évidence une richesse jusqu'ici peu connue. Dans ce cadre, il s'agit de doter la région d'un outil de veille stratégique et de planification.

Les étapes clés sont :

- > la veille stratégique,
- > les inventaires et études de faisabilité,
- > le développement d'un modèle d'extraction respectueux de l'environnement,
- > la recherche d'opérateurs.

Les partenaires sont la Région Guyane, la CCIG, la FEDOMG (Fédération des Opérateurs Miniers de Guyane), la DRIRE, le BRGM.

Il faudra toutefois faire face à la présence d'orpailleurs clandestins, qui nuit à l'activité et à l'image des orpailleurs en général. Il faudra aussi traduire les actions de veille en actions ciblées.

### > *Action A2.10 – Structurer la filière pêche*

Il est urgent de structurer la filière pêche pour améliorer les conditions de production, et accroître la compétitivité. Il faut identifier les entreprises, évaluer les stocks, assurer la transformation et la distribution des produits. Actuellement l'activité est désorganisée en dépit des potentialités. Il existe par ailleurs une forte activité informelle.

Les étapes-clés sont :

- > la coordination des différents partenaires,
- > l'amélioration des conditions de production
- > le lancement d'actions d'animation de la filière en lien avec l'action de formation par secteur d'activité.

Il faudra veiller à la réglementation, pallier l'absence d'infrastructures aux normes et éviter le pillage des ressources.

### DAS 3

## Créer les conditions de l'intégration régionale et de l'ouverture à l'international pour une Guyane plus attractive

### > Action A3.1 – Obtenir une représentation permanente DRCE en Guyane et diffuser les bonnes pratiques Ubifrance

Dans un contexte de balance commerciale déficitaire et d'entreprises peu armées à l'export il apparaît important de promouvoir et d'aider les entreprises à l'export et de diffuser les bonnes pratiques.

Les étapes-clés sont :

- > élaborer la fiche de poste du chargé de mission DRCE (soutien à l'export, diffusion des bonnes pratiques Ubifrance),
- > convaincre l'Etat par la rédaction notamment d'un argumentaire expliquant les besoins de la Guyane.

Il faudra s'assurer de trouver les financements de fonctionnement de ce bureau.

### > Action A3.2 – Créer des zones franches à l'exportation

#### *Pilote - CCOG*

Les objectifs de cette action visent à transformer des produits à forte valeur ajoutée d'origines diverses, implanter des entreprises de services, logistiques, de négoce. Ils visent par ailleurs à créer des emplois et fixer la population sur le sol guyanais. Enfin, ils recherchent à rendre la Guyane attractive auprès des investisseurs et se positionnent en complémentarité des zones franches de l'inter-région.

La position géostratégique de la Guyane est un atout. La construction du pont sur l'Oyapock va favoriser les échanges avec le Brésil ; le Bac International relie déjà la Guyane au Surinam. Par ailleurs il existe des avantages comparatifs douaniers et fiscaux non négligeables dans toute l'inter-région.

Les étapes-clés sont :

- > le lobbying auprès de l'Etat,
- > la notification à l'Union Européenne,
- > l'élaboration du plan de développement des ZFE (Zones Franches Export) : attirer les entreprises, mettre en place les services, élaborer les business plans des ZFE.

Il faudra avant tout convaincre l'Etat et veiller à la réglementation douanière et fiscale.

### > Action A3.3 – Développer un pôle économique autour du pont sur l'Oyapock

#### *Pilote - CCEG*

L'objectif est de saisir l'opportunité de la construction du pont sur l'Oyapock pour développer un pôle économique à Saint-Georges de l'Oyapock. Cela permettra de créer un marché régional transfrontalier. Par ailleurs, il conviendra de mettre en

place un environnement douanier et fiscal propice aux échanges transfrontaliers et à l'export (des Zones Franches Industrielles d'Exportation ou plus globalement une Zone de Libre Echange Economique) avec les Etats de l'Amapa, du Para et d'Amazonas.

La Guyane dispose actuellement d'un marché étroit qui pourrait s'élargir aux 10,4 millions d'habitants des régions brésiliennes voisines.

Les étapes clés sont :

- > le lobbying nécessaire auprès de l'Etat,
- > la notification à l'Union Européenne,
- > l'élaboration du plan de développement de la ZFE (entreprises à attirer, services à mettre en place, business plans).

Il faudra avant tout convaincre l'Etat et ensuite s'assurer d'attirer des entreprises.

> *Action A3.4 – Favoriser la mise en place du cabotage fluvio-maritime et d'un HUB aérien*

*Pilotes – CGPME, ACREDEG*

Il s'agit de développer les échanges économiques en améliorant les conditions de desserte aérienne et maritime de la Guyane. Actuellement, la situation d'enclavement se voit en passe d'être moins importante avec l'ouverture du pont sur l'Oyapock et le Bac International reliant la Guyane au Surinam.

Les étapes-clés sont :

- > l'ingénierie,
- > la détermination des accords,
- > le développement des infrastructures.

Ces deux derniers points seront vraisemblablement difficiles à régler ainsi que l'établissement de courants d'échanges.

> *Action A3.5 – Lancer des actions de prospection et promotion à l'export (aides à l'export, campagne sur les productions locales)*

La Guyane est actuellement exclue de certains organismes internationaux régionaux. Il est donc important de s'ouvrir et de développer des partenariats avec des pays de la même zone : MERCOSUR, ACP (Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), CARICOM (la Communauté Caraïbienne...).

> *Action A3.6 – Lancer une action collective pour prospecter un marché international sur un secteur à définir et labellisation de salons étrangers*

Un développement des exportations est d'autant plus nécessaire pour le développement des entreprises guyanaises que le marché local est restreint. Aussi, il est important de prévoir d'accompagner les entreprises à l'export grâce au ciblage des marchés potentiels et à la prospection.

Les étapes-clés sont :

- > identifier les marchés potentiels,
- > définir les secteurs d'activité cibles,
- > organiser des événements autour des relations internationales en appui aux PME (organisation de colloques sur

le contexte socio-économique des zones cibles, sur les modalités à mettre en œuvre pour les exportations, voyages avec les entrepreneurs...).

Toutefois, la visibilité de l'impact à court terme est réduite.

> *Action A3.7 – Créer des classes préparatoires économiques et scientifiques ainsi que des études de langues ...*

La Guyane dispose déjà de différents atouts en ce sens. C'est le seul territoire européen en Amérique du Sud ; la Guyane accueille la filière spatiale et dispose de nombreux instituts de recherche. Il existe déjà une classe préparatoire Hypokhâgne et Khâgne.

L'objectif est de promouvoir l'égalité des chances en facilitant l'accès des jeunes guyanais à ce type de formations supérieures. Il s'agit aussi de densifier l'offre en cadres supérieurs locaux dans les domaines scientifiques et économiques. Il s'agit enfin de créer à terme une école de commerce international en Guyane.

Les étapes-clés sont :

- > identifier des grandes écoles et des partenaires susceptibles d'être intéressés,
- > faire du lobbying auprès des écoles et de l'Etat.

Les difficultés résideront dans la procédure d'habilitation, l'organisation de l'hébergement des élèves, le partenariat et le parrainage.

> *Action A3.8 – Lancer des actions de lobbying pour implanter une antenne d'école d'ingénieurs en Guyane*

Il s'agit d'implanter une antenne d'école d'ingénieurs (si possible spécialisée spatial), tête de pont des chercheurs et ingénieurs européens sur la zone Amérique du Sud/Caraïbes. Le contexte est favorable, la Guyane étant le seul territoire européen en Amérique du Sud ; par ailleurs un quart du PIB guyanais est dû au secteur spatial et l'on compte de nombreux instituts de recherche sur le sol guyanais.

Les étapes-clés sont :

- > l'identification des écoles susceptibles d'être intéressées
- > le lobbying auprès des écoles et de l'Etat

C'est une action qui n'est pas sûre d'aboutir mais dont l'impact sera très fort en cas de réussite.

## Généralités

Les actions bénéficient d'un pilote dédié à chacune. De nombreuses actions ont déjà démarré. Chaque action intègre des délais de lancement avant fin décembre 2010 et des critères d'évaluation. Des budgets ont déjà été appréciés et des financements trouvés pour certaines actions. Pour les autres, des estimations ont été faites et les financements se précisent. Ces différents éléments ainsi que les mises à jour sur la poursuite des travaux figurent de façon détaillée sur le site de la Région [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE.

# Conclusion

**L**e Schéma Régional de Développement Economique est une chance pour la Guyane. La Guyane bénéficie d'atouts non négligeables - sa situation géographique exceptionnelle, ses ressources naturelles, son cadre législatif et réglementaire rassurant, sa diversité culturelle, sa croissance démographique importante et la jeunesse de sa population - Elle affiche une forte volonté commune de sortir le territoire de son statut d'assisté et de sa condition de précarité. Pour ce faire, il faut poursuivre l'aménagement du territoire et développer les potentialités. C'est le sens des orientations qui ont été choisies et l'objectif de la stratégie arrêtée : faire que chaque acteur économique, chaque habitant se sente concerné par le devenir de sa région et entreprenne, innove, produise... C'est le sens de ce cadre qui, au-delà du moyen terme, va permettre, dans un contexte de développement durable, à de nouvelles filières de voir le jour, à des « pépites » d'émerger, à des talents de se révéler.

C'est aussi un formidable élan vers une plus grande autonomie et davantage de solidarité, vers un plus large rayonnement à l'international, un meilleur positionnement, une plus belle image et une plus forte attractivité, dans un constant respect de l'environnement.

C'est en oeuvrant tous dans la même direction, c'est en étant conscients et fiers de nos atouts et de notre valeur que nous réussissons ! Car notre diversité est notre richesse...

# Remerciements

La Région Guyane remercie tout particulièrement les dirigeants et représentants des structures impliquées dans l'élaboration du SRDE

<b>ACREDEG</b>	Agence pour la Création et le Développement des Entreprises en Guyane
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AMG</b>	Association des Maires de Guyane
<b>CCOG</b>	Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais
<b>CCCL</b>	Communauté de Communes du Centre Littoral
<b>CCEG</b>	Communauté de Communes de l'Est Guyanais
<b>CCIG</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane
<b>CDC</b>	Caisse des Dépôts et Consignation
<b>CESR</b>	Conseil Economique et Social Régional
<b>CGPME</b>	Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
<b>Chambre d'Agriculture de Guyane</b>	
<b>Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Guyane</b>	
<b>CNES</b>	Centre National d'Etudes Spatiales, Mission Guyane
<b>Conseillers du Commerce Extérieur de la France en Guyane</b>	
<b>Conseil Général de Guyane</b>	
<b>CTG</b>	Comité du Tourisme de Guyane
<b>DRIRE</b>	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
<b>Guyane Technopole</b>	
<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
<b>IEDOM</b>	Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer
<b>JCE</b>	Jeune Chambre Economique Française
<b>MEDEF</b>	Mouvement des Entreprises de France
<b>SGAR</b>	Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
<b>TPG</b>	Trésorier Payeur Général (Trésor Public)

Ainsi que :

M. Bernard LOE-MIE Conseiller Régional et Economiste

La Mairie de Cayenne en tant que chef du projet n°2

et

M. MARCE (ancien Directeur du CNES)

M. DESAUNETTES du pôle de compétitivité Aérospace-Valley

# Annexes

---

Documents sources

Glossaire

Abréviations

Contacts

# Documents sources

*Le pacte de développement*

*Le rapport final des Etats Généraux*

*Le programme de mandature de la région Guyane 2004-2010*

*La déclaration de politique générale*

*«Vision stratégique pour le développement de la Guyane» - DBSF*

*Etude «technologies-clés pour la Guyane» - ADIT*

*Révision du schéma d'aménagement régional -Diagnostic et objectifs- Tetra*

*Le schéma régional des transports de la Guyane -2000 et révisé en 2007*

*Environnement financier des entreprises en Guyane - SIPEC*

*Le projet d'action stratégique de l'Etat en Guyane*

*CPER 2000 - 2006 et 2007 - 2013*

*DOCUP 2000 - 2007*

*L'évaluation finale du DOCUP objectif 1 - 2000 - 2006*

*Etude des filières agricoles - Chambre d'Agriculture, 2005*

*La Guyane en 2004 et en 2003 - IEDOM*

*Notes expresses - IEDOM*

*Etude d'insertion du Pont sur l'Oyapock dans l'espace transfrontalier*

*«Mieux connaître la place de la recherche et développement technologique dans les RUP de l'Europe et mieux intégrer dans l'espace européen de la recherche» - Etude pour la DG Recherche de la Commission européenne*

*Contribution du CIRAD à la réflexion pour la formulation d'un projet de développement rural de l'ouest*

*Programme d'actions touristiques de l'Est guyanais*

*TER 2003 - INSEE*

*Rapports Antiane eco - INSEE*

*«Etude et propositions concernant la desserte extérieure de la Guyane» - Michel Socie, Inspecteur Général de l'aviation civile*

*«Fret maritime - Potentiel via le Port Dégrad-des-Cannes» CCIG, KARO International Sarl*

*Schéma d'aménagement et de développement touristique*

*«L'or en Guyane, Eclats et artifices» - Christiane Taubira*

*Synthèse des objectifs et des enjeux et présentation du plan d'actions au profit des quartiers en ZFU, rénovation urbaine et politique de la ville - SCET - 2005*

*« Les aides aux entreprises attribuées par le Conseil Régional de 2000 à 2004 - Rapport d'évaluation et perspectives» - ACREDEG*

*Guide pratique du créateur et du repreneur d'entreprise en Guyane - ACREDEG*

*«L'appareil commercial en Guyane» - ARUAG 1999*

*Etude stratégique du secteur de la pêche en Guyane - Armeris - CCIG - 2004*

*Etude de faisabilité d'une unité de transformation de légumes tropicaux et de citrons verts en Guyane - Atorel - 2004*

*La filière bois de Guyane - Stratégie de développement - Cabinet SAGITTAL - 2001*

*Plan Régional de Développement des Formations 2007*

# Glossaire

## Approche (quasi) résiduelle

L'approche résiduelle est une méthode statistique utilisée en démographie – la mortalité par exemple n'est pas observée mais mesurée indirectement par différence entre l'évolution des effectifs, les naissances et les migrations internationales.

## Atout comparatif

Chance, moyen de réussir, qui, en comparaison de la concurrence, peut devenir un avantage

## Attractivité

C'est la capacité d'un territoire à attirer l'implantation de facteurs de production (capital, main d'œuvre...) et à attirer des touristes et des investisseurs. L'attractivité est basée sur la perception d'un avantage concurrentiel.

## Balance commerciale

La balance commerciale d'un pays est l'élément de comptabilité nationale qui répertorie et résume ses exportations et importations de biens, et de services marchands (on parle de la balance des biens et services). Toutefois, dans certaines nomenclatures, dont la comptabilité nationale française<sup>1</sup>, le terme de balance commerciale est limité aux échanges de biens, hors services.

## Biomasse

En écologie, la biomasse est la quantité totale de matière (masse) de toutes les matières vivantes présentes dans un milieu naturel donné. Dans le domaine de l'énergie le terme de biomasse regroupe l'ensemble des matières organiques pouvant devenir des sources d'énergie.

## Capitalisation (financière)

La capitalisation est un système de placement financier dont les revenus (intérêts, dividendes, plus values de cessions...) ne sont pas versés périodiquement au bénéficiaire, mais transformés en capital pour produire à leur tour des revenus jusqu'à l'échéance du remboursement final.

## Cabotage

Désigne un genre de navigation maritime qui consiste à se déplacer de port en port en restant à proximité des côtes. Le cabotage peut aussi être aérien ou terrestre.

## Cohésion (sociale et territoriale)

Caractère d'un ensemble dont les parties sont unies, harmonisées - Le lien social, processus liant les hommes entre eux, favorise le fonctionnement des groupes et des institutions et favorise la solidarité, l'harmonie et le développement.

## Compétitivité

La compétitivité économique est une notion économique qui s'applique à une entreprise, un secteur économique, ou un territoire (pays, bassin économique...). Elle désigne la capacité d'une telle entité à fournir et vendre durablement un ou plusieurs biens ou services marchands sur un marché donné en situation de concurrence.

## DAS

Le Domaine d'Activité Stratégique dans la terminologie de la Stratégie d'Entreprise se définit comme un sous-ensemble d'une organisation auquel il est possible d'allouer ou de retirer des ressources de manière autonome et qui correspond à une combinaison spécifique d'avantages concurrentiels

## Développement durable

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Rapport Brundtland).

## Disparités auto-cumulatives

Différences, inégalités, déséquilibres qui s'ajoutent...

## Economies d'échelle

Correspond à la baisse du coût unitaire d'un produit qu'obtient une entreprise en accroissant la vente de sa production.

## Endogène

Qui provient d'un territoire (en matière économique).

## (travail) en « silo »

Chacun travaille « dans son coin » sans tenir compte du travail des autres et sans concertation ; cela entraîne redondances, dysfonctionnements, perte de ressources, insatisfactions...et nuit à la satisfaction et au développement.

## Ethanol

On l'appelle souvent simplement « alcool », car l'éthanol est l'alcool qui se retrouve dans toutes les boissons alcoolisées. Dans la pharmacopée européenne, éthanol désigne l'éthanol absolu, c'est-à-dire pur à 100 %,

## Géostratégie

Etude de l'influence des données de la géographie sur la stratégie.

## Haut débit

Le terme de haut débit (« large bande », traduction de l'anglais « broadband ») fait référence à des capacités d'accès à Internet supérieures à celles de l'accès analogique par Modem et à l'accès numérique RNIS – le successeur annoncé est le très haut débit (THD).

## Intelligence économique

L'intelligence économique se distingue de l'espionnage économique car elle utilise uniquement des moyens légaux. Elle se conçoit dans un esprit d'éthique par rapport à des structures d'autorité, en premier lieu celles des Etats et des entreprises. L'intelligence économique peut se résumer par une trilogie : veille (acquérir l'information stratégique pertinente), plus protection du patrimoine informationnel (ne pas laisser connaître ses secrets) plus influence (propager une information ou des normes de comportement et d'interprétation qui favorisent sa stratégie)

## Lodges

Hébergements de petite taille à dimension écologique et haute qualité environnementale, offrant un niveau élevé de confort et des prestations haut de gamme. Impliqués dans la sauvegarde d'un patrimoine naturel et culturel, ils s'intègrent de façon harmonieuse dans le paysage.

## Maillage (d'acteurs)

Topologie particulière de réseau dans laquelle tous les nœuds sont reliés de manière directe ou indirecte sans règles particulières. Il peut alors exister plusieurs « routes » entre deux nœuds. Sur le plan territorial, le maillage tient compte de la pluralité et de la diversité des acteurs qui constituent ce territoire et de leurs inter-relations

## « Pépites »

Par référence aux pépites d'or, en économie ce sont les filières, entreprises, actions ou process innovants, rares, précieux et prometteurs qui peuvent constituer les richesses de demain

## Segmenter

Diviser, partager en segments ou sous-groupes relativement homogènes pour analyser et mesurer leur évolution.

## Synergie (territoriale)

La synergie est un effet positif de complémentarité dans une organisation. La synergie est communément de nos jours un phénomène par lequel plusieurs facteurs ou influences agissant ensemble créent un effet plus grand que la somme des effets attendus s'ils avaient opéré indépendamment, ou créent un effet que chacun d'entre eux n'aurait pas créé isolément.

### Taille critique

Il s'agit de la taille minimale d'un marché nécessaire pour être rentable tout en offrant des tarifs utilisables par les clients et générant des bénéfices après une période raisonnable ou permettant la pérennité desdits bénéfices.

### Transesterification

La transestérification transforme un ester et un alcool en un autre ester et autre alcool. Un acide ou une base est souvent utilisé comme catalyseur

### Ubifrance

UBIFRANCE et les Missions économiques constituent ensemble un réseau d'appui, actif en France et dans le monde entier, pour aider les entreprises françaises à se développer à l'international de manière efficace et durable.

### Ultra-périphéricité

Terme utilisé pour définir des territoires éloignés des centres de flux économiques, et situés très en périphérie. Les régions ultrapériphériques (RUP) sont des régions qui font parties de l'Union européenne mais sont situées très largement en dehors du continent européen et de fait se retrouvent souvent pénalisées.

### Zone franche

Une zone franche est une zone géographique d'un pays bénéficiant d'avantages tels que l'exonération de charges fiscales, les réglementations sociales, environnementales et de l'emploi y sont favorables à certains types de projets économiques. Les entreprises qui s'y installent bénéficient d'un régime de faveur par rapport à celles qui travaillent dans l'environnement fiscal et réglementaire normal.

# Table des abréviations

<b>ACP (countries)</b>	Pays d'Afrique, Caraïbes, Pacifique
<b>ACREDEG</b>	Agence pour la Création et le Développement des Entreprises en Guyane
<b>ADEME</b>	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
<b>ANRU</b>	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
<b>ANVAR</b>	Agence Nationale de la Valorisation de la Recherche
<b>AOC</b>	Appellation d'Origine Contrôlée
<b>APE</b>	Accord de Partenariat Economique
<b>BRGM</b>	Bureau de Recherche Géologique et Minière
<b>BTP</b>	Bâtiment et Travaux Publics
<b>CCCL</b>	Communauté de Communes du Centre Littoral
<b>CCEG</b>	Communauté de Communes de l'Est Guyanais
<b>CCIG</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane
<b>CCOG</b>	Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais
<b>CFG</b>	Compagnie Financière de Guyane
<b>CGPME</b>	Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
<b>CIRAD</b>	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
<b>CNES</b>	Centre National d'Etudes Spatiales
<b>CNRS</b>	Centre National de Recherche Scientifique
<b>CSG</b>	Centre Spatial Guyanais
<b>DFA</b>	Département Français d'Amérique
<b>DOCUP</b>	Document Unique de Programmation
<b>DOM</b>	Département d'Outre Mer
<b>DRCE</b>	Direction Régionale du Commerce Extérieur
<b>DRIRE</b>	Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement
<b>DSP</b>	Délégation de Service Public
<b>EDF</b>	Electricité de France
<b>ENGREF</b>	Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts
<b>EPAG</b>	Etablissement Public d'Aménagement de la Guyane
<b>EPCI</b>	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
<b>FEDOMG</b>	Fédération des Opérateurs Miniers de Guyane
<b>FRACED</b>	Fonds Régional d'Aide et de Conseil aux Entreprises en Difficultés
<b>GT</b>	Guyane Technopole
<b>IFREMER</b>	Institut Français de Recherche pour l'exploitation de la Mer
<b>INRA</b>	Institut National de la Recherche Agronomique
<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
<b>MERCOSUR</b>	Marché Commun du Sud (MERCADO COMUN DEL SUR en Espagnol)
<b>OPAH</b>	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

<b>ORAC</b>	Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PLU</b>	Plan Local d'Urbanisme
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PNRG</b>	Parc Naturel Régional de Guyane
<b>PRDF</b>	Plan Régional de Développement des Formations
<b>PRES</b>	Programme de Recherche et d'Enseignement Supérieur
<b>PUG</b>	Pôle Universitaire Guyanais
<b>RHI</b>	Réhabilitation de l'Habitat Insalubre
<b>RUP</b>	Région Ultra-périphérique
<b>SAR</b>	Schéma d'Aménagement Régional
<b>SCOT</b>	Schéma de Cohérence Territoriale
<b>SIPEC</b>	Société d'Ingénierie, de Promotion Economique et de Conseil
<b>SRADT</b>	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire
<b>SRDE</b>	Schéma Régional de Développement Economique
<b>SRT</b>	Schéma Régional des Transports
<b>UAG</b>	Université Antilles Guyane
<b>VAE</b>	Validation des Acquis de l'Expérience
<b>ZFE</b>	Zone Franche Export
<b>ZFU</b>	Zone Franche Urbaine

# Contacts

## RÉGION GUYANE

Relations Publiques - Communication Territoriale

Cité Administrative Régionale

Carrefour Suzini

4179 Route de Montabo

BP 7025

97307 Cayenne Cedex

Tél : 0594 29 20 20

Fax : 0594 31 95 22

Mél : [relations.publiques@cr-guyane.fr](mailto:relations.publiques@cr-guyane.fr)

Région Guyane, Territoire Numérique : [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr)

Département Economie-Recherche

Service d'Appui aux Entreprises

Tél : 0594 29 20 20

Fax : 0594 27 12 88

[www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr) / Rubrique SRDE









## **Région Guyane**

Cité Administrative Régionale  
Carrefour Suzini - 4179 Route de Montabo  
BP 7025 - 97307 Cayenne Cedex  
Tél : 0594 29 20 20 - Fax : 0594 31 95 22

*Région Guyane, Territoire Numérique : [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr)*